

---

**Rapport annuel sur la situation  
de l'emploi et les  
rémunérations dans les  
entreprises du médicament en  
2018**

NOVEMBRE 2019

# Sommaire



	Pages
<b>Environnement économique général.....</b>	<b>3</b>
<b>Rapport sur la situation de l'emploi .....</b>	<b>10</b>
Recensement dans la branche.....	11
 <b><i>Les caractéristiques de l'emploi en 2018</i></b>	
L'évolution des effectifs salariés .....	14
Répartition régionale des effectifs .....	16
Répartition des effectifs selon l'ancienneté .....	18
Répartition des effectifs selon l'âge .....	19
Les séniors dans la branche .....	20
Pyramide des âges .....	21
Les emplois selon le type de contrat .....	22
Répartition des effectifs selon les familles de métiers .....	23
Classification des emplois selon les familles .....	25
Répartition des effectifs selon les groupes de classification .....	26
Le taux de féminisation .....	27
Répartition des effectifs par genre selon les groupes de classification .....	28
Les Flux d'emplois : entrées et sorties en 2018 .....	30
Les recrutements .....	32
Les sorties .....	34
Le recours à l'intérim .....	35
L'absentéisme .....	37
Bilan égalité Hommes/Femmes .....	38
 <b>La rémunération dans les entreprises du médicament en 2018 .....</b>	<b>43</b>
 <b>Synthèse de la situation de l'emploi et des rémunérations .....</b>	<b>58</b>

—  
**ENVIRONNEMENT  
ÉCONOMIQUE ET  
GÉNÉRAL**

# Environnement économique et général

leem

En 2018, l'économie mondiale a progressé de 3,7 %, ce qui constitue la huitième année consécutive de hausse supérieure à 3 %. Aux Etats-Unis, l'activité a fortement accéléré avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 2,9 %. Soutenue par le dynamisme des salaires et un fort ralentissement des prélèvements obligatoires dû à la réforme fiscale, l'activité américaine est restée soutenue en 2018. Le Japon continue sur sa lancée en enregistrant une croissance de 0,7 %, dopée par la consommation des ménages et l'amélioration du marché du travail. Toutefois, le vieillissement de la population restera sur le long terme un frein à la croissance. Dans la zone euro, la croissance du PIB a atteint 1,8 % en 2018 et est en proie à un ralentissement, puisqu'elle ne devrait pas dépasser 1% en 2019, en raison d'une récession industrielle, dans l'automobile notamment, et d'un essoufflement du commerce mondial. En Chine, la forte croissance enregistrée depuis plusieurs années (6,6 % en 2018) ne doit pas masquer les défis auxquels le pays devra faire face : progression rapide de l'endettement des entreprises, bulle sur les marchés immobiliers et financiers et vieillissement de la population.

En France, la croissance du PIB a ralenti en 2018, pour atteindre 1,5%. Les causes sont multifactorielles : stagnation du revenu disponible brut des ménages (et donc du pouvoir d'achat), déficit de main d'œuvre qualifiée, alors que le taux de chômage demeure élevé, stagnation du taux de marges des entreprises et dette publique s'approchant des 100% du PIB. En 2019, cette tendance devrait se confirmer, avec une croissance du PIB estimée à 1,3% soit légèrement au-dessus de la moyenne européenne.

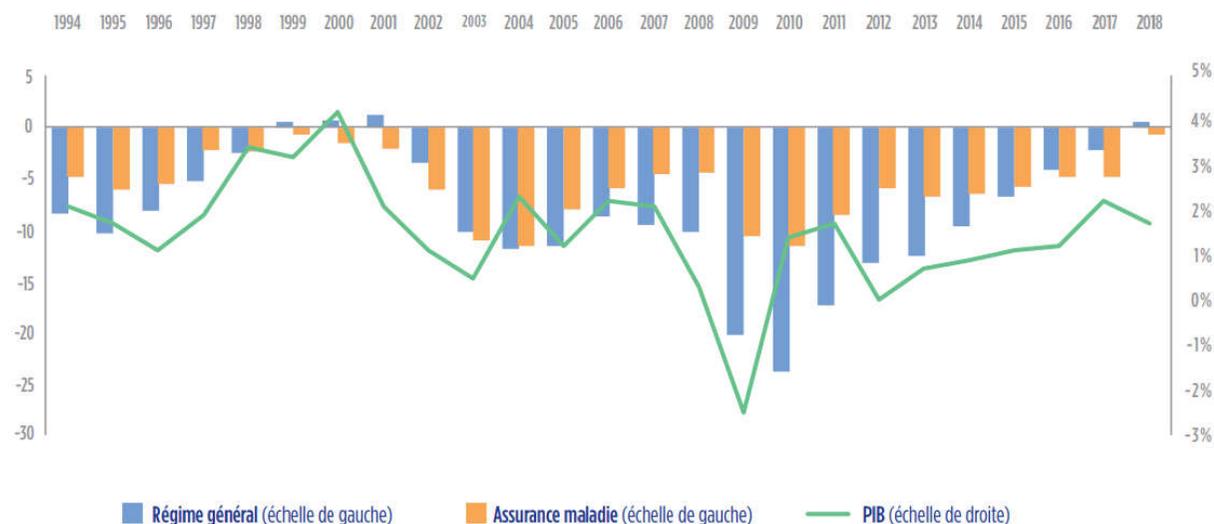
# La situation financière de la sécurité sociale

leem

- Les résultats du Régime général, publiés par la Commission des comptes de la sécurité sociale en septembre dernier, montrent une dégradation du déficit de la branche maladie, de -0,7 milliards d'euros en 2018 à -1,3 Mds€ en 2019. Le solde total du régime général s'établirait en déficit de -0,2 Mds€ (hors FSV), résultat d'une progression de ses charges nettes (2,5%) plus rapide que celle des produits nets (+2,3%).
- Pour 2020, bien que la progression de l'ONDAM ait été fixée à +2,45% dans le PLFSS suite aux mesures du « plan hôpital », un montant d'économies proche de celui des années précédentes sera demandé aux acteurs de santé, de près de 4,2 Mds€. Au sein de ce montant, le médicament contribuera à hauteur de 45%, soit 1,910 Md€, les baisses de prix représentant 920 M€.

## Évolution de l'équilibre budgétaire de l'Assurance Maladie, du Régime Général de la Sécurité Sociale et du PIB

Source : communiqué de presse du ministère des Solidarités et de la Santé du 15 mars 2019



## La situation des Entreprises du Médicament : une situation contrastée entre croissance sur le court terme et stagnation sur le long terme

leem

En 2018, le chiffre d'affaires des médicaments en ville s'est élevé à 20,8 milliards d'euros (en prix fabricant hors taxes), soit + 2,4 % par rapport à 2017. Le marché des médicaments remboursables a vu son chiffre d'affaires croître de 3,2 % entre 2017 et 2018, tandis que les volumes ont enregistré un recul de 1,2 %. Cette croissance du chiffre d'affaire s'explique essentiellement par le passage de médicaments d'oncologie et de l'hépatite C du marché hospitalier vers la ville. Les médicaments non remboursables représentent, quant à eux, un marché de 2 milliards d'euros, en nette diminution de 4,2 %, tandis qu'en unités ce marché diminue de 3,8 % par rapport à 2017.

Le marché hospitalier a connu une forte décroissance de -6,2% par rapport à 2017. Deux éléments expliquent ce fort recul :

- Le transfert vers la ville des produits de l'hépatite C et de certains produits d'oncologie.
- L'augmentation du poids des biosimilaires dans les prescriptions hospitalières. Le chiffre d'affaires des biosimilaires a crû de 78% en 2018, tiré notamment par certains biosimilaires à usage hospitalier

Année	CA remboursable Métropole	CA non remboursable Métropole	CA Officine Métropole	CA Officine DOM	CA Hôpital France entière	CA France entière
2011	19 682	1 919	21 601	471	5 900	27 972
2012	19 076	2 025	21 101	479	6 100	27 680
2013	18 642	1 961	20 603	463	6 200	27 266
2014	18 362	1 904	20 266	464	7 100	27 830
2015	18 193	2 040	20 233	461	7 414	28 108
2016	18 201	2 077	20 278	470	8 100	28 848
2017	18 220	2 099	20 319	469	8 100	28 888
<b>2018</b>	<b>18 806</b>	<b>2 010</b>	<b>20 816</b>	<b>481</b>	<b>7 600</b>	<b>28 897</b>
% évol 17-18	3,2%	-4,2%	2,4%	2,6%	-6,2%	0,0%

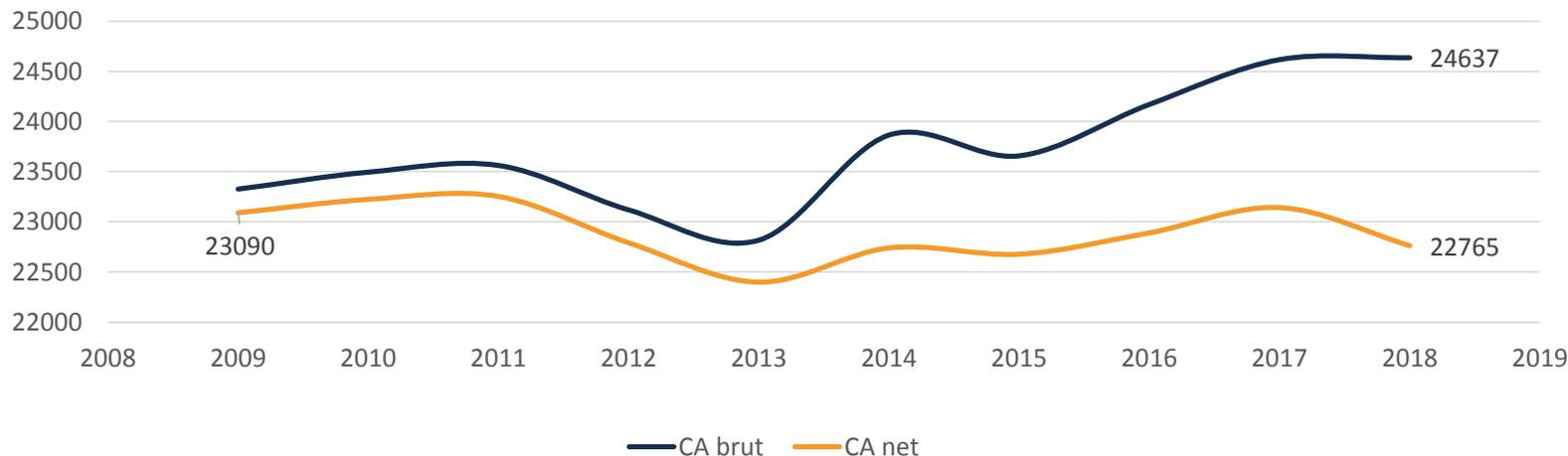
# Une régulation financière qui pèse sur la croissance du marché pharmaceutique

leem

Lorsque l'on regarde le marché total régulé, c'est-à-dire ville (remboursable) + hôpital (liste en sus, rétrocédables, ATU et post-ATU), et que l'on retranche l'ensemble des reversements dus par les industriels (remises produits, remises ATU et clauses de sauvegarde), le marché pharmaceutique régulé est légèrement inférieur (22 765 milliards d'euros) en 2018 qu'en 2009, soit une évolution nulle sur 9 ans.

Avec cette croissance atone, l'industrie pharmaceutique a dû pourtant faire face à l'augmentation du nombre de patients traités (sous le double effet de la démographie et de l'épidémiologie), au vieillissement de la population, et à deux vagues majeures d'innovations thérapeutiques (les nouveaux traitements de l'hépatite C en 2013 et, plus récemment, les immunothérapies dans le cancer).

**Un chiffre d'affaires net 2018 inférieur au niveau de 2009**



## Le Chiffre d'affaires réalisé à l'export : retour de la croissance leem

Les exportations de médicaments enregistrent une croissance de 1,8 % en 2018, soit un montant global de 27 milliards d'euros. Cette légère reprise ne doit pas faire oublier le contexte dans lequel s'inscrit ce marché depuis quelques années : les exportations étant valorisées aux prix du marché intérieur, la baisse constante de ces derniers depuis plusieurs années impacte à la baisse le chiffre d'affaires des exportations. De plus, la perte d'attractivité de la France pour la production des nouveaux produits et le développement de la fabrication locale dans les pays émergents fragilisent également nos exportations.

Alors que la balance commerciale nationale fait face à un très lourd déficit (- 60 milliards d'euros), la balance commerciale de médicaments s'établit à 7,7 milliards d'euros, au même niveau qu'en 2017. Le médicament reste le 4<sup>ème</sup> plus gros contributeur à la balance commerciale.



1. Le médicament, qui ne représente plus que 12 % des dépenses de santé (contre 15 % il y a dix ans) devra une nouvelle fois supporter près de 50 % des économies de la branche maladie dans le PLFSS 2020 (en tenant compte de l'ensemble des mesures de régulation : baisses de prix, augmentation des remises, maîtrise médicalisée des dépenses, déremboursements...).
2. La politique de régulation, menée depuis plus d'une décennie en France, a en effet des conséquences réelles et mesurables sur le secteur : recul des positions françaises au plan industriel et en matière de recherche, incapacité à attirer la production de nouveaux médicaments sur le territoire, stagnation de l'investissement et de l'emploi, affaiblissement des exportations...
3. Les signaux envoyés par ce PLFSS interrogent sur la cohérence de la politique du médicament et risquent d'accroître le décrochage compétitif sur lequel le Leem alerte depuis des années.

---

# RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Recensement des effectifs dans les secteurs d'activité et dans la branche professionnelle

### Les effectifs salariés dans l'industrie pharmaceutique

Ce rapport sur la situation de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique repose pour l'essentiel sur les données collectées par le Leem auprès d'un large échantillon d'entreprises du secteur pour cet objet spécifique. Les valeurs des indicateurs présentés dans le rapport sont redressées pour tenir compte des personnels travaillant dans les entreprises non répondantes et ramener ainsi les résultats au niveau du périmètre de l'ensemble du secteur.

La procédure de redressement utilisée s'appuie sur les indicateurs d'emploi produits par l'appareil de la statistique publique qui repose pour l'essentiel sur l'agrégation de données administratives (déclarations sociales...). Ces sources reposent sur des périmètres différents et disposent chacune de leur cohérence au regard des objectifs poursuivis et du type d'informations qu'elles contiennent.

- Le **secteur** d'activité NAF 21.20Z rassemble les entreprises dont l'activité principale est la fabrication de préparations pharmaceutiques qui employaient **70 118** salariés en 2018. On considère également les **9 030** salariés de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NAF 21.10Z). Cette entrée selon les secteurs d'activité est privilégiée pour les approches économiques nécessitant le rapprochement des données d'emploi avec des indicateurs économiques sectoriels (données sectorielles de l'Insee comme Esane...).
- Les établissements employeurs appartenant au périmètre défini par l'identifiant de Convention Collective de la **branche** de l'industrie pharmaceutique (IDCC 0176) rassemblaient **127 000** salariés en 2016 (dernière année disponible). On pourra privilégier ce périmètre pour les travaux relatifs au champ d'application de la convention collective. Dans cette étude, les données d'emploi issues des Dads (Dares-Insee) ont permis d'estimer la relation entre les secteurs d'activité et le périmètre de la branche professionnelle.
- Pour la présentation des principales statistiques d'emploi de cette enquête Emploi-Salaires, le matériau privilégié est constitué des informations issues directement des entreprises interrogées. Le redressement repose sur le rapprochement avec les sources publiques qui a permis d'estimer la population concernée à **98 528** salariés en 2018. Cet ensemble inclut l'échantillon des 76 732 salariés répondants pour lesquels les informations ont été collectées par le Leem dans le cadre de cette enquête.

Secteurs

Branche

Leem

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Recensement dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique

### L'emploi dans les secteurs d'activité de l'industrie du médicament

Secteurs

Comme pour les indicateurs économiques, les données d'emploi sont agrégées selon l'activité principale exercée par les unités employeurs. Ce classement repose sur la nomenclature des activités française (NAF) et est réalisé de façon distincte pour les entreprises et les établissements. Un établissement secondaire de distribution appartenant à une entreprise industrielle peut ainsi être classé dans un secteur du commerce alors que la maison mère relève de l'industrie.

- Les salariés des entreprises du médicament sont recensés dans plusieurs secteurs dont les principaux sont : la fabrication de préparations pharmaceutiques (21.20Z), la fabrication de produits pharmaceutiques de base (21.10Z), la recherche-développement en biotechnologie (72.11Z), la recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72.19Z), le commerce interentreprises de produits pharmaceutiques (46.46Z), les activités des sièges sociaux (70.10Z).
- Cet hétérogénéité correspond à un degré élevé d'intégration des activités des laboratoires qui englobent la production de médicaments, leur distribution, ou encore la R&D... L'internationalisation des groupes pharmaceutiques et l'évolution de leurs modes de fonctionnement (externalisation ou non de la fonction de distribution des médicaments, des activités de recherche et développement, spécialisation des sites de production sur une seule activité...) expliquent la complexité du périmètre de l'activité qui comprend ainsi des structures assez hétérogènes.

Les données publiées par l'Acosse sur les dernières années disponibles proposent une estimation robuste des trajectoires sectorielles des effectifs dans les principaux secteurs où l'on retrouve les entreprises du médicament.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
21.10Z Fabrication de produits pharmaceutiques de base	8 937	9 030	9 015	8 684	7 618	7 898	8 759	9 030
21.20Z Fabrication de préparations pharmaceutiques	70 132	69 803	69 211	68 946	70 826	71 181	70 452	70 118
46.46Z Commerce de gros de produits pharmaceutiques	53 031	53 262	53 092	52 776	53 396	53 075	53 165	53 702
72.11Z Recherche-développement en biotechnologie	8 129	8 767	8 639	8 666	9 061	9 475	10 196	10 840
72.19Z R&D en autres sciences physiques et naturelles	79 899	79 990	80 421	80 573	82 649	83 524	84 230	85 649

ACOSS - Stats, données annuelles, mises à jour en juin 2019

#### Les données de l'Acosse sur les effectifs salariés

L'Acosse - Caisse nationale des Urssaf - est aujourd'hui la source unique en France de données statistiques sur l'emploi salarié, hors intérim. La labellisation par l'Autorité de la statistique publique des séries trimestrielles d'emploi et de masse salariale du secteur privé et des séries mensuelle et trimestrielle des déclarations d'embauches produites par l'Acosse au niveau national constitue une reconnaissance de la qualité et de la fiabilité des données diffusées.

Les effectifs salariés diffusés par l'Acosse et les Urssaf correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Il s'agit du nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail en cours le dernier jour de la période.

Source : site de l'Acosse, 2019

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Recensement dans la branche de l'industrie pharmaceutique

### L'emploi dans la branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique

Branche

Le code du travail fixe les règles générales applicables aux relations de travail entre employeurs et salariés de droit privé. Dans ce cadre, les partenaires sociaux négocient des conventions et accords, qui viennent compléter le droit du travail. La convention collective couvre l'ensemble des conditions d'emploi, de formation professionnelle et de travail ainsi que les garanties sociales, tandis que l'accord se limite à un ou plusieurs objets de négociation. La branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique rassemble les entreprises qui appliquent la Convention Collective de l'activité identifiée par le n°0176.

- Le ministère du travail propose via la Dares des statistiques d'emploi segmentées dans la nomenclature des conventions collectives depuis 2009. La correspondance avec les activités économiques exercées dans les établissements du champ de la Convention Collective est fournie chaque année depuis 2010 par la Dares dans les fiches statistiques présentant les principaux agrégats d'emploi de la branche.
- Cette correspondance reste une estimation d'une réalité parfois complexe dans certains cas, comme les entreprises dont les effectifs proviennent de structures historiquement disjointes et qui appliquent, parfois de façon transitoire, des conventions collectives différentes. De même, plusieurs conventions peuvent coexister dans un même établissement, c'est le cas notamment des conventions collectives dites « catégorielles » (par exemple, la convention qui concerne les VRP...).

Les données fournies par la Dares sur les dernières années disponibles estiment les effectifs à 127 000 salariés au 31 décembre 2016.

Idcc-0176	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Industrie pharmaceutique	129 300	129 600	128 400	128 300	127 500	129 100	127 000

INSEE, Fiches DADS 2010-2016

#### Les données issues de l'exploitation des DADS

L'identifiant de convention collective (IDCC) répond à la demande formulée par les partenaires sociaux d'une information statistique relative aux branches conventionnelles.

Elle a conduit le système statistique public à repérer ces dernières par un code identifiant la convention collective (IDCC). Ce code IDCC est utilisé dans les enquêtes sur l'activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) de la Dares, dans les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss) de l'Insee, ou encore dans les sources administratives (DADS).

Les données sont issues d'une exploitation du fichier exhaustif des déclarations annuelles de données sociales (DADS) retraitées par l'Insee. La DADS est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la sécurité sociale. De nombreux traitements sont réalisés à partir de la déclaration annuelle brute effectuée par chaque employeur, ces derniers pouvant expliquer la date de disponibilité de fichier du DADS : reprises d'identification de l'employeur, codification de la PCS et cohérence des rémunérations, localisation fine du lieu de travail, complètement du champ de diffusion (fonction publique, régime agricole, particuliers-employeurs), certification de la multi activité, etc.

Source : Ministère du travail, Dares, 2018

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

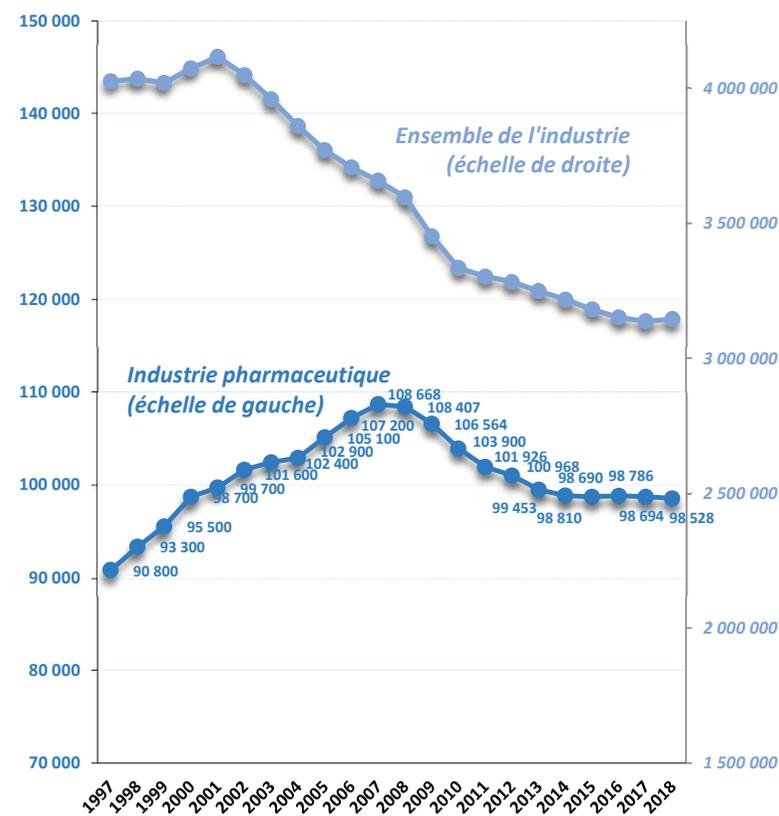
## L'évolution des effectifs salariés dans l'industrie pharmaceutique

### La trajectoire des effectifs quasiment stable en 2018

- Avec 98 528 salariés(\*), l'emploi dans l'industrie pharmaceutique connaît en 2018 une légère diminution des effectifs, de l'ordre de 200 unités. Toutefois, la dynamique d'emploi du secteur s'inscrit dans une tendance assez stable depuis 2014, après le fort recul des emplois connu dans les années après crise (2008-2013).
- L'industrie pharmaceutique suit en 2018 une trajectoire de l'emploi (-0,2%) légèrement moins favorable que l'ensemble de l'industrie, qui enregistre cette année une hausse de l'emploi salarié de 8 100 unités (+0,3%), après plusieurs années de baisse.
- La diminution d'effectifs constatée en 2018 dans l'industrie pharmaceutique est principalement le fait des petites structures (moins de 200 salariés) ainsi que des plus grandes entreprises (1 000 salariés et plus). Les évolutions constatées restent d'une amplitude très modeste.

(\* ) L'estimation de l'évolution des effectifs est réalisée à partir des réponses effectuées par les entreprises ayant répondu à l'enquête Emploi-Salaires du Leem en 2018. Elle comprend tous les types de contrats mais exclut les intérimaires qui sont des salariés des entreprises de travail temporaire. La série a été rétroalée pour les années antérieures à 2006.

**Évolution des effectifs (1997-2017)**  
Industrie pharmaceutique et ensemble de l'industrie



Sources : LEEM Enquête Emploi-Salaires 2018, Estimations d'emploi Insee pour l'ensemble de l'industrie

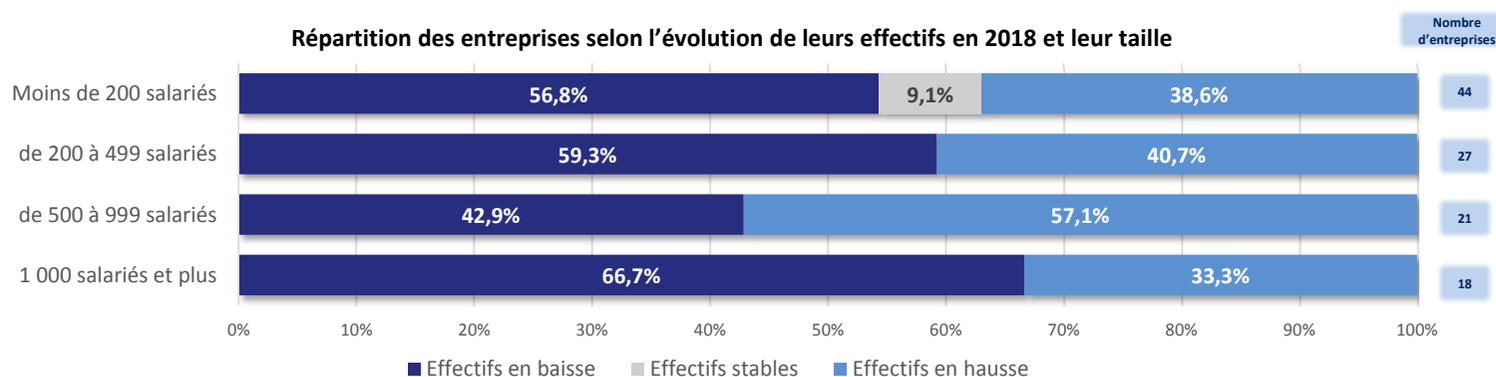
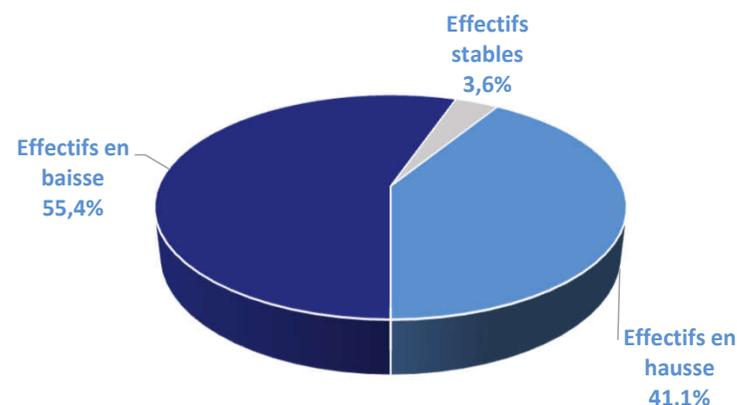
# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## L'évolution des effectifs dans les entreprises répondantes

### Les effectifs en baisse dans la moitié des entreprises

- La stabilité de l'échantillon des entreprises répondantes permet de réaliser une comparaison à champ constant des effectifs employés en 2017 et en 2018 à partir des informations transmises par les structures. De ce fait, on observe un léger recul des effectifs dans la majorité des entreprises du périmètre.
- Ce constat est confirmé dans les entreprises de 1 000 salariés et plus, où les deux tiers des répondants connaissent une diminution de leur effectif.
- Pour ce qui concerne les PME, même si la proportion d'entreprises avec un effectif en recul est moins importante que dans les autres catégories de structures, la perte d'emplois globale apparaît légèrement plus élevée (-2,1%) cette année.

Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2018



## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Répartition régionale au lieu d'implantation de l'établissement

#### L'emploi de l'industrie pharmaceutique selon les régions d'implantation des établissements

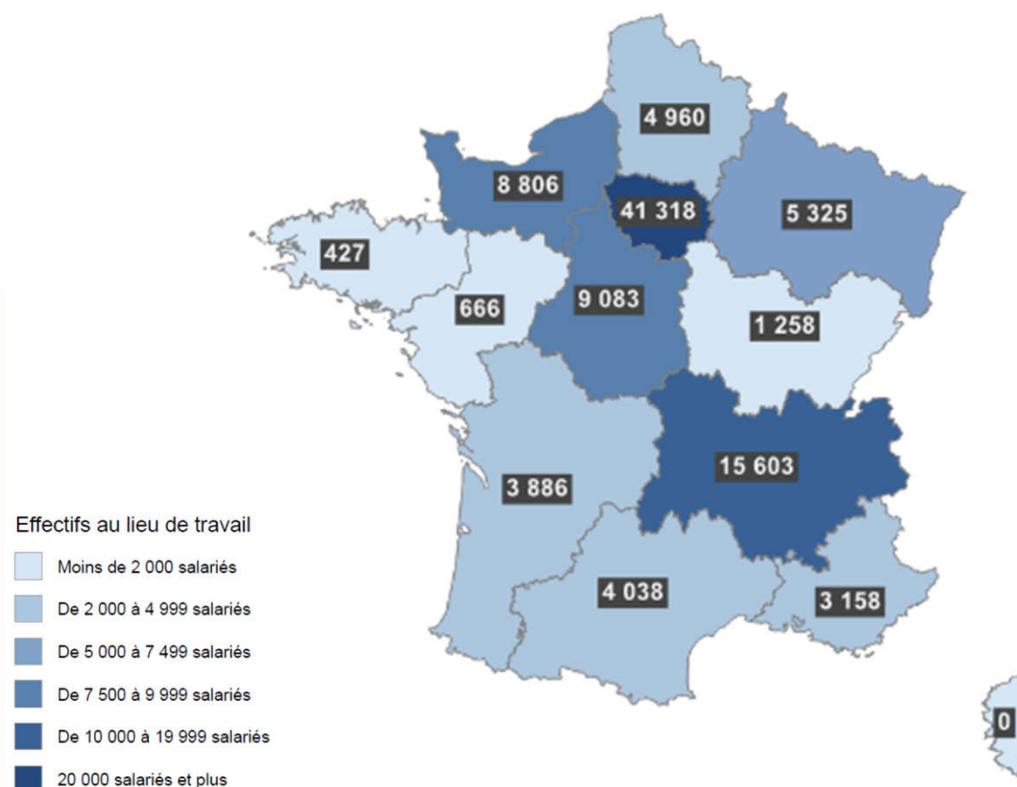
- Les quatre principales régions d'implantation des activités rassemblent 76% des effectifs de la branche, estimés au lieu de travail.
- Plusieurs catégories de personnels itinérants sont recensées aux sièges des grandes entreprises. Cela contribue à augmenter les effectifs en Ile-de-France et dans les autres régions où se situent les sièges des entreprises.

#### Les régions d'implantation des établissements du secteur (\*)

Ile-de-France	41,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	15,8%
Centre - Val de Loire	9,2%
Normandie	8,9%
Grand Est	5,4%
Hauts de France	5,0%
Occitanie	4,1%
Nouvelle Aquitaine	3,9%
PACA	3,2%
Bourgogne-Franche-Comté	1,3%
Pays de la Loire	0,7%
Bretagne	0,4%
Corse	0,0%

(\*) Ce mode de calcul intègre le personnel itinérant rattaché au siège des entreprises

Effectifs de l'industrie pharmaceutique (2018)  
selon la région de localisation de l'établissement employeur



## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Répartition régionale des effectifs au lieu de résidence

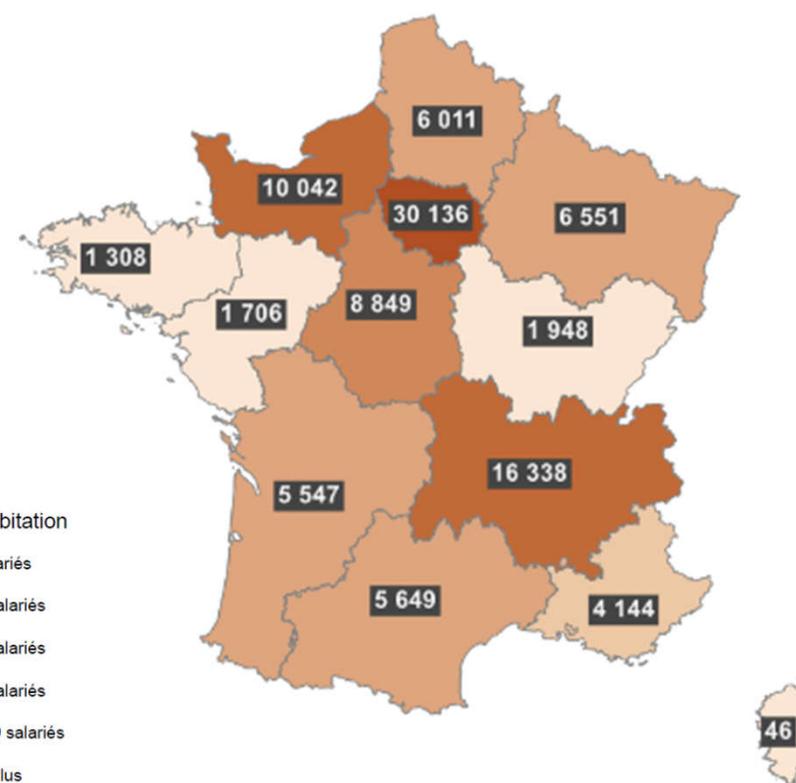
#### La répartition géographique des effectifs selon la région de résidence des salariés

- La répartition géographique des effectifs au lieu de résidence des salariés, présente une répartition plus homogène notamment du fait de la distribution géographique plus équilibrée des salariés des métiers de la commercialisation-diffusion.
- Cette répartition conserve toutefois la hiérarchie des principaux pôles de spécialisation sectorielle comme l'Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, la Normandie et Centre-Val de Loire.

#### Les effectifs régionaux selon le lieu de résidence des salariés

	Effectif 2018	en %
Ile-de-France	30 136	30,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	16 338	16,6%
Normandie	10 042	10,2%
Centre - Val de Loire	8 849	9,0%
Grand Est	6 551	6,6%
Hauts de France	6 011	6,1%
Occitanie	5 649	5,7%
Nouvelle Aquitaine	5 547	5,6%
PACA	4 144	4,2%
Bourgogne-Franche-Comté	1 948	2,0%
Pays de la Loire	1 706	1,7%
Bretagne	1 308	1,3%
Corse	46	0,0%

#### Effectifs de l'industrie pharmaceutique (2018) selon la région du lieu de résidence des salariés



Source : Leem 2018, ensemble des salariés

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté

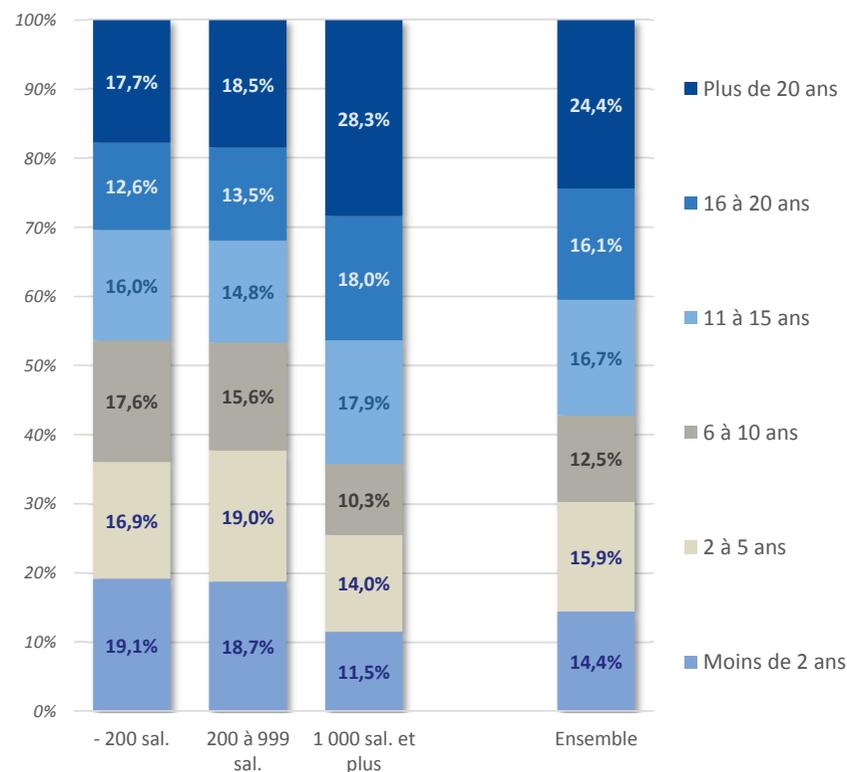
### L'ancienneté des salariés est nettement plus élevée dans les grandes entreprises

- L'ancienneté moyenne des personnels en CDI s'établit à 14,2 ans contre 14,1 ans en 2017. La médiane de l'indicateur s'élève à 13 ans.
- La proportion de salariés de plus de 10 ans d'ancienneté apparaît légèrement plus élevée dans les entreprises du médicament (57%) que dans l'ensemble de l'industrie (53%).
- L'ancienneté des salariés est croissante avec la taille de la structure employeur. En particulier, elle apparaît plus élevée dans les unités de plus de 1 000 salariés dans lesquelles une nette majorité des salariés (64%) présente une ancienneté supérieure à 10 ans. Cela représente 35 700 salariés en 2018.

**64%**

des salariés des grandes entreprises présentent une ancienneté supérieure à 10 ans en 2018

Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté et la taille d'entreprise



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

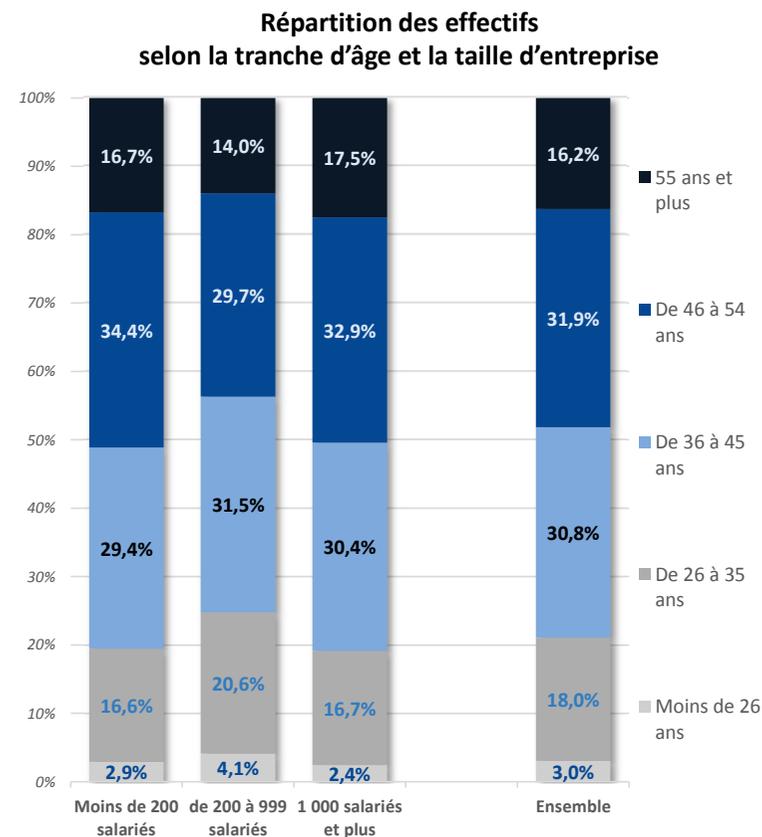
## Répartition des effectifs selon la tranche d'âge

### Le vieillissement de l'emploi se poursuit

- L'âge moyen des salariés est de 44,2 ans en 2018 et continue d'augmenter régulièrement. En effet, la valeur de l'indicateur était de 40,8 ans en 2008. L'âge médian est de 45 ans.
- La part des salariés de moins de 26 ans s'élève à 3,0% de l'effectif et reste faible dans toutes les catégories d'entreprises. Cette proportion atteint toutefois 7,5% si l'on intègre dans le calcul les apprentis, les stagiaires et les contrats de professionnalisation.
- Les personnels de 55 ans et plus représentent 15 060 salariés. Leur part dans les effectifs progresse de façon tendancielle dans toutes les tranches de taille d'entreprises.

**44,2 ans**  
en 2018

l'âge moyen des salariés augmente de près d'un an tous les 3 ans



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Les seniors dans l'industrie pharmaceutique

### La part des seniors dans les effectifs

#### Les seniors dans l'emploi du secteur :

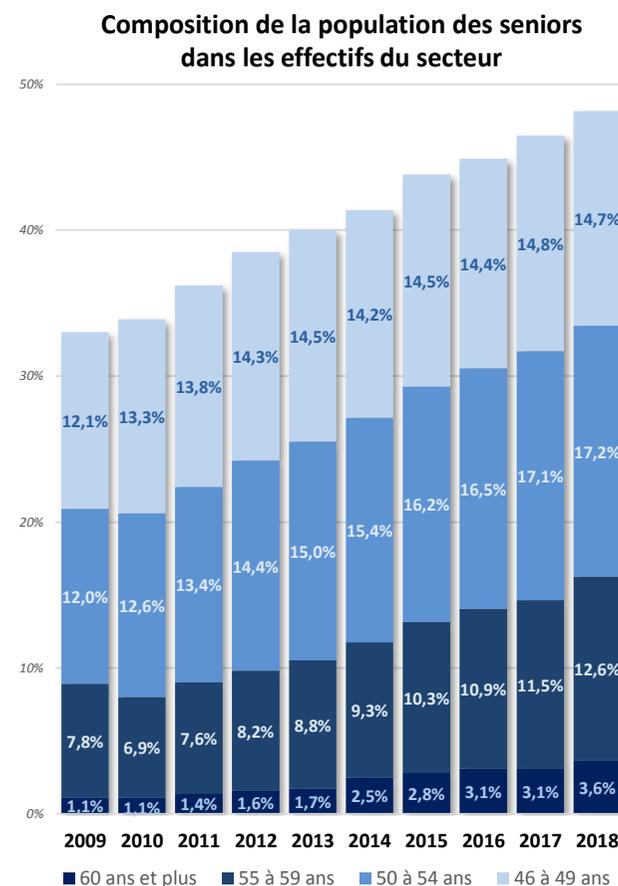
- La part des seniors dans les effectifs continue de progresser en 2018. Les personnels de 50 ans et plus représentent cette année 33,5% de l'ensemble des effectifs salariés du secteur.
- Les salariés de 60 ans et plus représentent 3,6% du nombre total de salariés, soit plus de 3 370 personnes. Leur part dans l'emploi total s'inscrit également sur une tendance croissante par rapport aux années précédentes.

#### Les recrutements de seniors :

- Les entreprises du secteur ont réalisé 747 recrutements de seniors de 50 ans et plus en 2018, ce qui représente 9,5% du total des embauches en CDI et CDD réalisées dans l'année, en progression par rapport à 2017.
- Les seniors sont majoritairement recrutés dans des groupes de classification 6 à 9, dans les métiers de la promotion et commercialisation, de la production et des fonctions support.

**747** seniors de 50 ans et plus

ont été recrutés en 2018 en CDI et CDD par les entreprises du secteur. Ces embauches concernent toutes les familles de métiers (administratif, commercial...).



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI

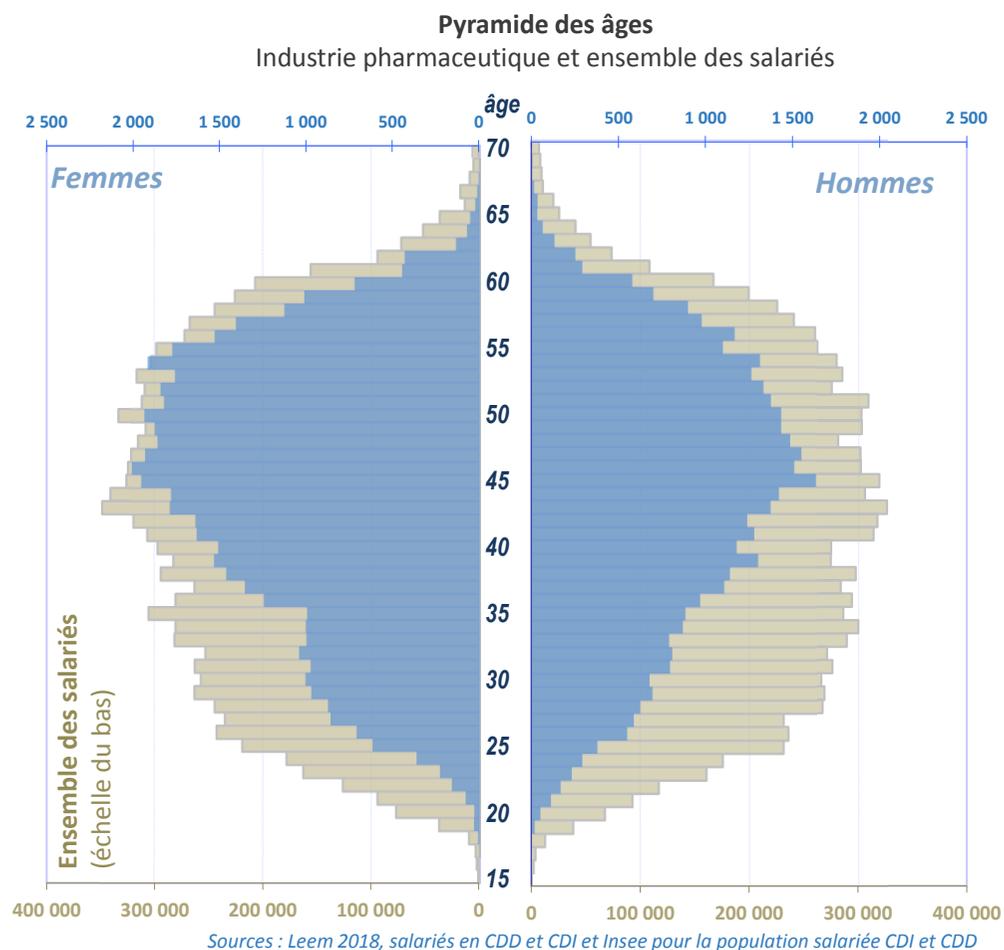
## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Pyramide des âges de la population du secteur

#### Les classes d'âge intermédiaire sont prépondérantes dans le secteur

Le profil de la pyramide des âges présente un profil élargi dans sa partie médiane et haute qui traduit notamment une sous-représentation des jeunes par rapport à l'ensemble de la population salariée.

- En 2018, la proportion de salariés de moins de 30 ans en CDI et CDD est de 9,4% dans l'industrie pharmaceutique, contre 14,7% dans l'ensemble de l'industrie et 18% sur l'ensemble de la population salariée. La part des moins de 30 ans atteint 14,4% des effectifs en intégrant tous les types de contrat.
- La part des salariés 50 ans et plus représente plus d'un tiers des effectifs, un taux légèrement supérieur à celui calculé dans l'industrie (30,7%) et sur l'ensemble des salariés (29,9%).
- Enfin, la pyramide des âges du secteur présente une distribution différente selon les genres : les femmes sont plus nombreuses et présentent un profil légèrement plus âgé (44,3 ans) par rapport aux hommes (44,0 ans).



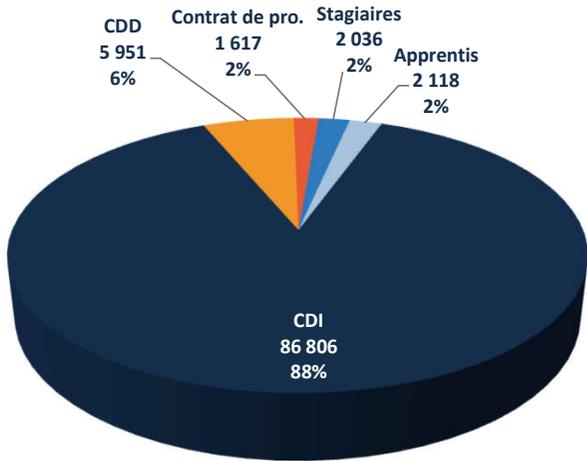
# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Les emplois selon les types de contrat

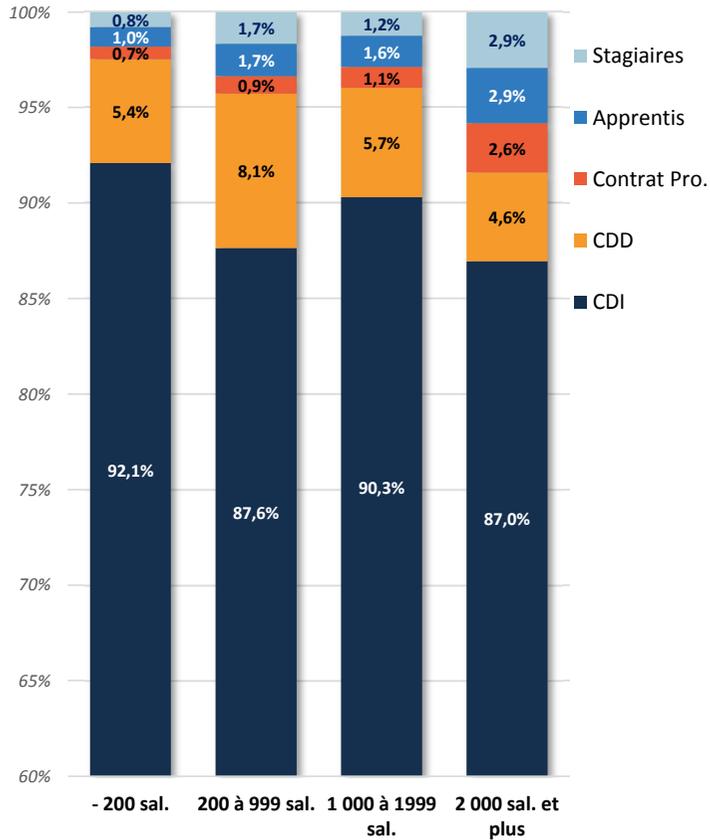
### La répartition des emplois selon les contrats

- La population employée dans les entreprises du secteur se caractérise par une large majorité de CDI (88%). La proportion des CDD (6%) reste stable dans le temps et se rapproche des valeurs calculés sur l'ensemble de l'industrie (5%).
- Le secteur se caractérise par une importante politique d'alternance et de stages : les contrats de professionnalisation, d'apprentissage et de stage rassemblent 5 770 personnels, soit 6% de l'effectif.
- La part de ce type de contrats est croissante avec la taille de l'employeur : elle atteint 8,4% dans les structures de plus de 2 000 salariés contre 2,5% les petites entreprises.

Répartition des effectifs en 2018 selon les contrats



Répartition des effectifs selon les contrats et la taille des entreprises



Source : Leem 2018, ensemble des salariés

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

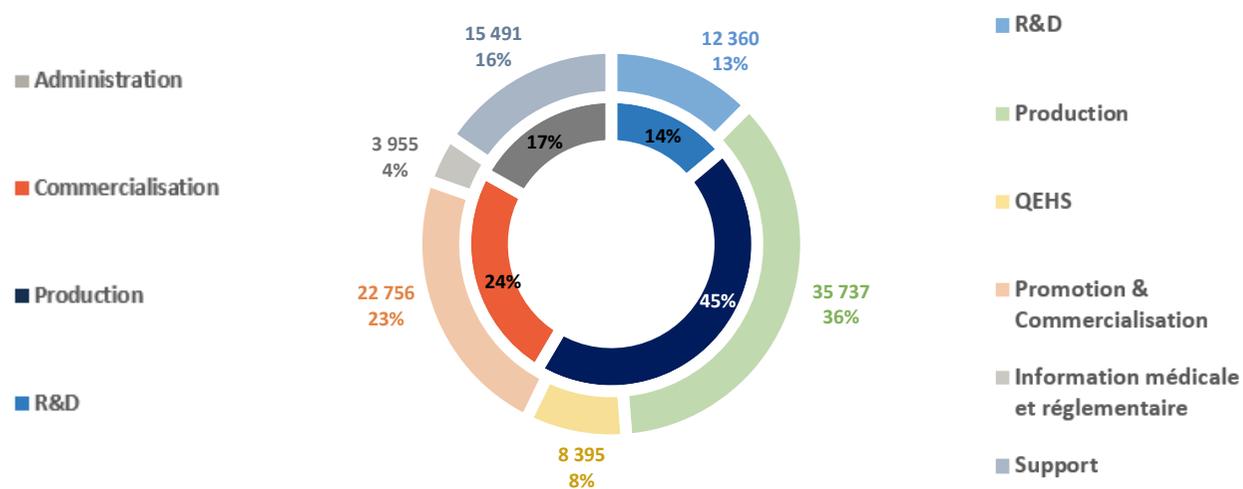
## Les familles de métiers dans le secteur

### Une nouvelle nomenclature des métiers

La description des libellés d'emplois renseignés dans l'enquête a permis de réaliser un reclassement des emplois dans la nomenclature des emplois de la branche, laquelle a été modifiée en profondeur afin de gagner en précision et de représenter au mieux l'ensemble des métiers de l'industrie pharmaceutique.

La nomenclature se décline désormais en 6 familles de métiers – les familles QEHS (Qualité, Environnement, Hygiène, Sécurité) et Information médicale et réglementaire font leur apparition – contenant chacune entre 4 et 9 domaines de spécialisation pour un total de 125 métiers différents.

Comparaison des effectifs des familles de métiers dans l'ancienne et la nouvelle nomenclature



Source : Leem, ensemble des salariés, calculs réalisés sur les effectifs de 2017, vague d'enquête pour laquelle l'affectation des libellés d'emploi a pu être réalisée dans les deux nomenclatures

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

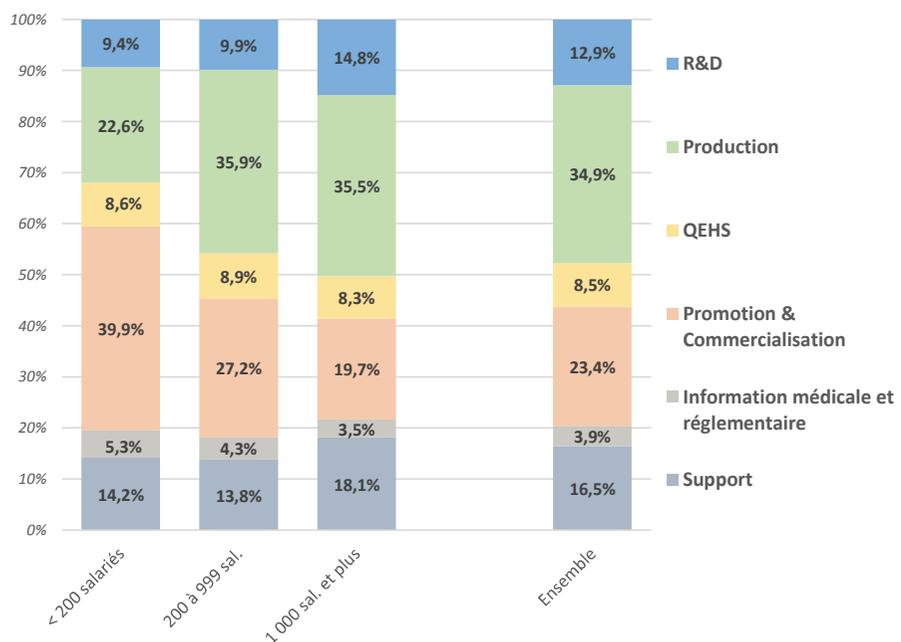
## Les familles de métiers dans le secteur

### La répartition des emplois selon les familles de métiers

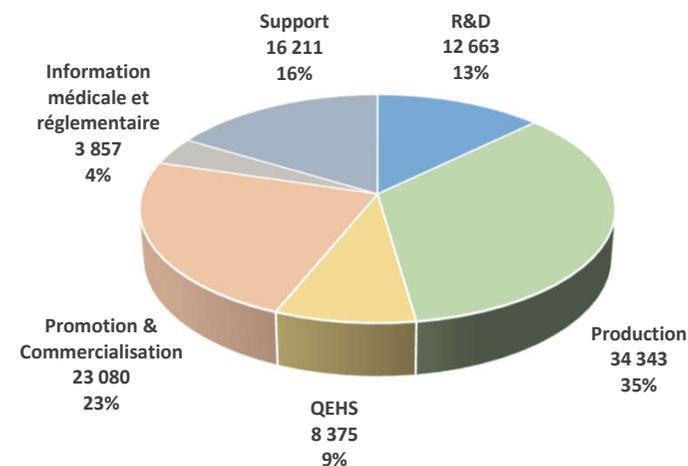
La famille des métiers de la production demeure la plus importante avec 35% des effectifs en 2018 même si sa contribution à l'emploi total recule du fait de la création de la famille QEHS.

La part élevée des effectifs dans la famille Recherche et Développement (13% en 2018) constitue une des principales spécificités du secteur. Enfin, la proportion d'emplois dans la Promotion et la Commercialisation est nettement plus élevée dans les PME.

Répartition des effectifs en familles de métiers selon la taille des entreprises



Répartition des effectifs en 2018 selon les familles de métiers



Source : Leem 2018, ensemble des salariés

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## La classification des emplois selon les familles de métiers

### Les positions dans la classification des emplois selon les familles de métiers

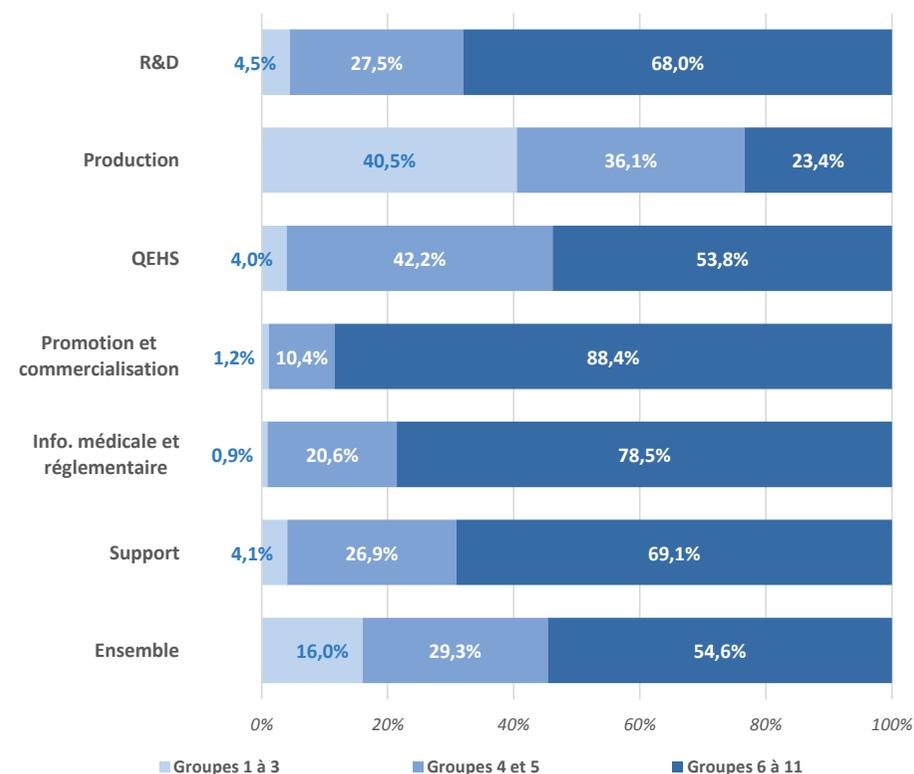
Plus de la moitié des emplois de la branche correspondent à un niveau supérieur ou égal au groupe 6 de la classification.

- Cette proportion est proche des trois quarts dans les familles Promotion et Commercialisation et Information médicale et réglementaire ainsi que dans la R&D.
- La part des salariés des groupes 1 à 3 est largement minoritaire dans l'ensemble des familles de métiers, à l'exception de la production où ces trois groupes rassemblent 40,5% des effectifs.

**Répartition des effectifs selon les groupes de classification et les familles de métiers**

	R&D	Production	QEHS	Promotion & Comm°	Info. médicale & réglementaire	Support	Ensemble
01	0,0%	1,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,4%	0,6%
02	0,8%	10,5%	0,5%	0,3%	0,0%	0,8%	4,0%
03	3,6%	28,7%	3,3%	0,8%	0,8%	2,9%	11,5%
04	13,9%	21,3%	23,6%	3,0%	3,6%	10,3%	13,9%
05	13,7%	14,8%	18,7%	7,4%	17,0%	16,5%	15,5%
06	18,2%	9,5%	19,6%	21,4%	48,3%	22,3%	23,3%
07	22,5%	7,9%	20,8%	37,5%	19,0%	18,6%	16,4%
08	15,8%	3,7%	8,3%	18,3%	7,0%	13,6%	8,6%
09	9,1%	1,6%	4,2%	7,5%	2,9%	8,9%	4,4%
10	2,0%	0,5%	0,6%	3,1%	1,0%	4,2%	1,5%
11	0,3%	0,2%	0,2%	0,5%	0,3%	1,5%	0,4%

**Répartition des effectifs selon les groupes de classification et les familles de métiers**



Source : Leem 2018, ensemble des salariés classés en CDI et CDD

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

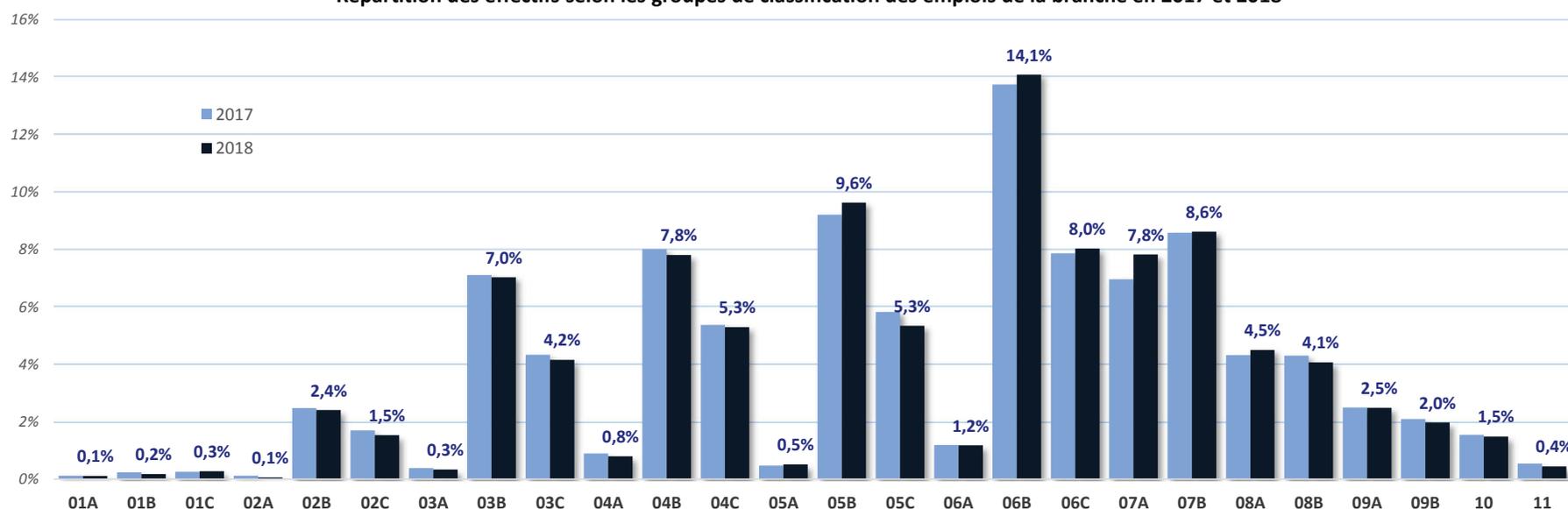
## Les groupes de classification des emplois

### La répartition des effectifs selon les groupes de classification des emplois

La Convention Collective de l'industrie pharmaceutique admet 11 groupes d'emplois. Certains de ces groupes sont divisés en 2 ou 3 niveaux repérés par les lettres A, B et C.

- La distribution des effectifs selon les groupes de classification des emplois de la branche souligne le niveau élevé de qualification des personnels du secteur. Le groupe 06 rassemble les effectifs les plus nombreux avec près d'un quart (23,3%) des salariés.
- En 2018, la proportion de salariés classés dans les groupes 6 et supérieurs progresse (+1,1%), tandis que les effectifs dans les groupes 04 et 05 continuent de reculer légèrement (-0,4%).

Répartition des effectifs selon les groupes de classification des emplois de la branche en 2017 et 2018



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI classés

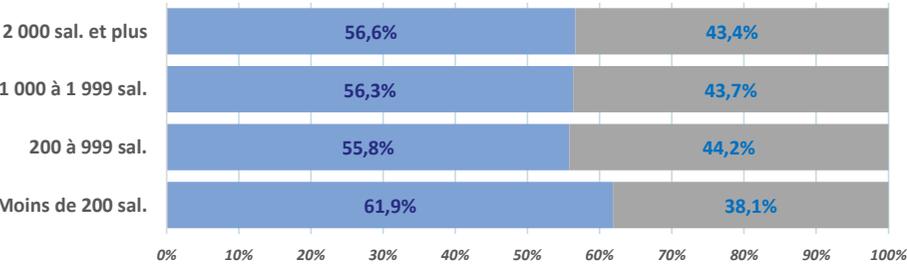
# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Le taux de féminisation dans l'industrie pharmaceutique

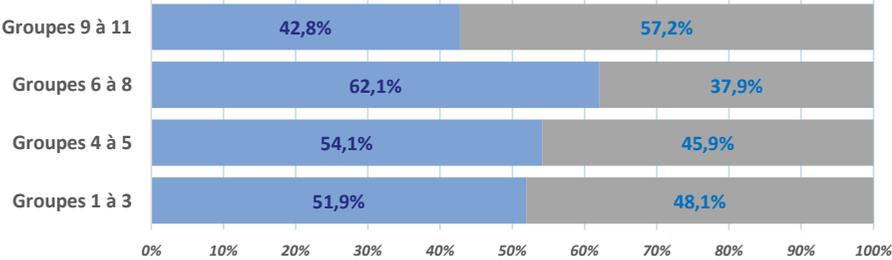
### L'industrie pharmaceutique demeure fortement féminisée

- Avec un taux de féminisation des emplois de près de 57% en 2018, l'industrie pharmaceutique fait partie des rares secteurs industriels dans lesquels les personnels féminins sont nettement majoritaires.
- Le taux de féminisation des emplois s'établit à un niveau élevé dans toutes les tranches de taille d'entreprises. Le ratio atteint néanmoins sa valeur maximale (62%) dans les entreprises de moins de 200 salariés.
- Au regard des groupes de la classification des emplois, la part des salariées est la plus élevée dans les groupes 06 à 08. En 2018, la proportion de femmes a diminué dans tous les groupes de classification à l'exception des groupes intermédiaires (04 à 05), où leur part s'est accrue de +1,6 point et et supérieurs (9 à 11) .

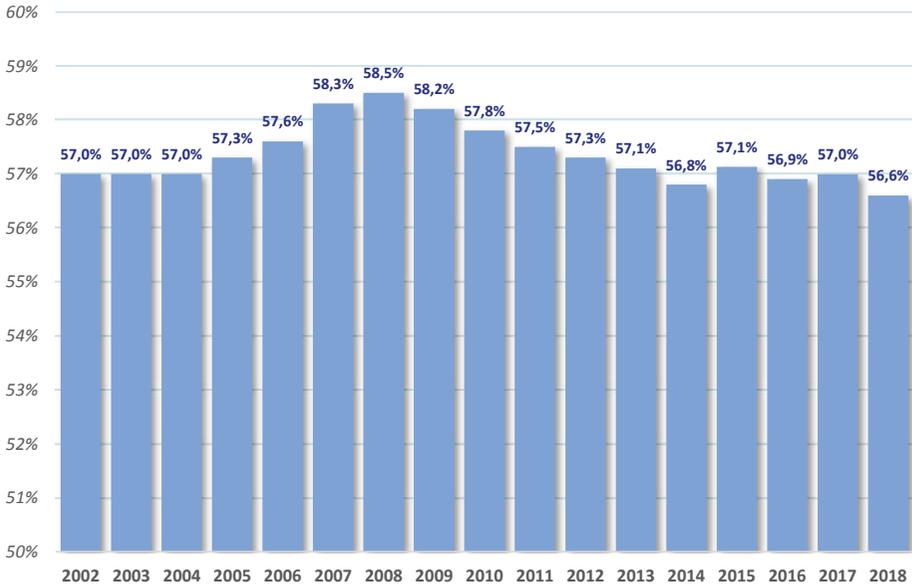
Taux de féminisation selon la taille d'entreprises



Taux de féminisation selon le groupe de classification



Évolution du taux de féminisation du secteur (2002-2018)



Source : Leem 2018, salariées en CDD et CDI

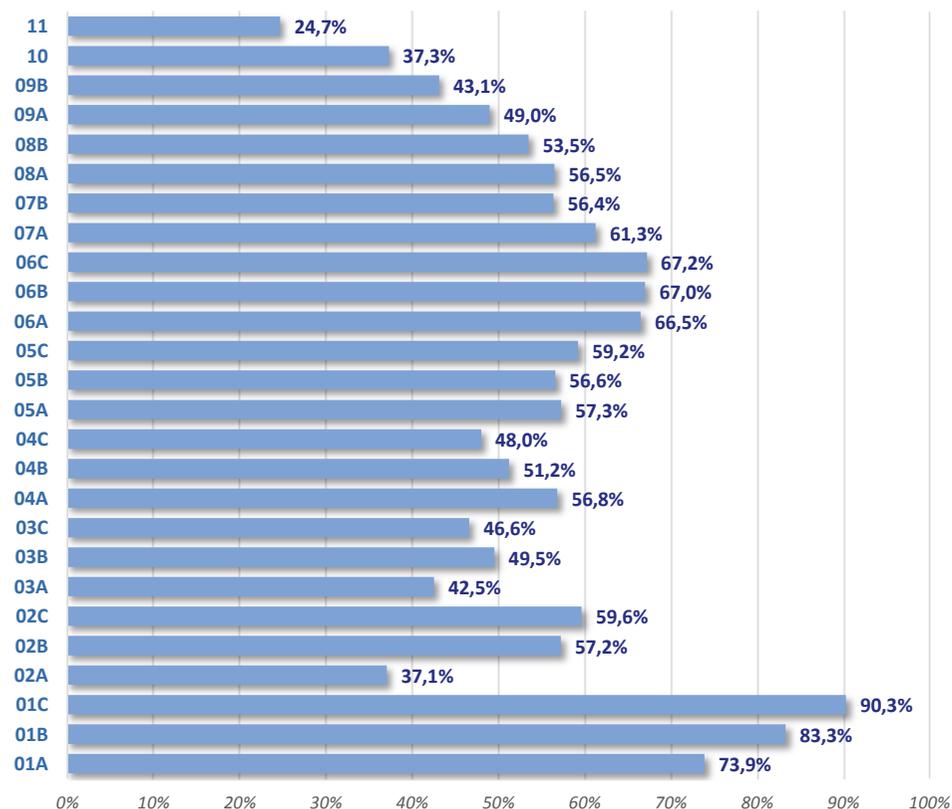
## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Le genre selon les groupes de classification des emplois

#### Le taux de féminisation des emplois selon les groupes de classification de la branche

- Le taux de féminisation est particulièrement élevé dans le groupe 06 de la classification, où les femmes représentent 67% des effectifs. On y retrouve en effet plusieurs professions fortement féminisées des familles de la promotion du médicament et des fonctions support.
- Le taux de féminisation décroît ensuite progressivement dans les niveaux supérieurs, jusqu'au groupe 11 de la classification (25%). Ce groupe comprend peu de salariés dans des hautes fonctions de directions, des professions principalement masculinisés.
- Le proportion des femmes atteint 82% dans le premier groupe de classification. Toutefois, ce groupe rassemble peu de salariés (500), exerçant principalement le métier d'opérateur de fabrication ou de conditionnement.

Taux de féminisation des emplois selon les groupes de classification



Part des personnels féminins dans la catégorie

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI

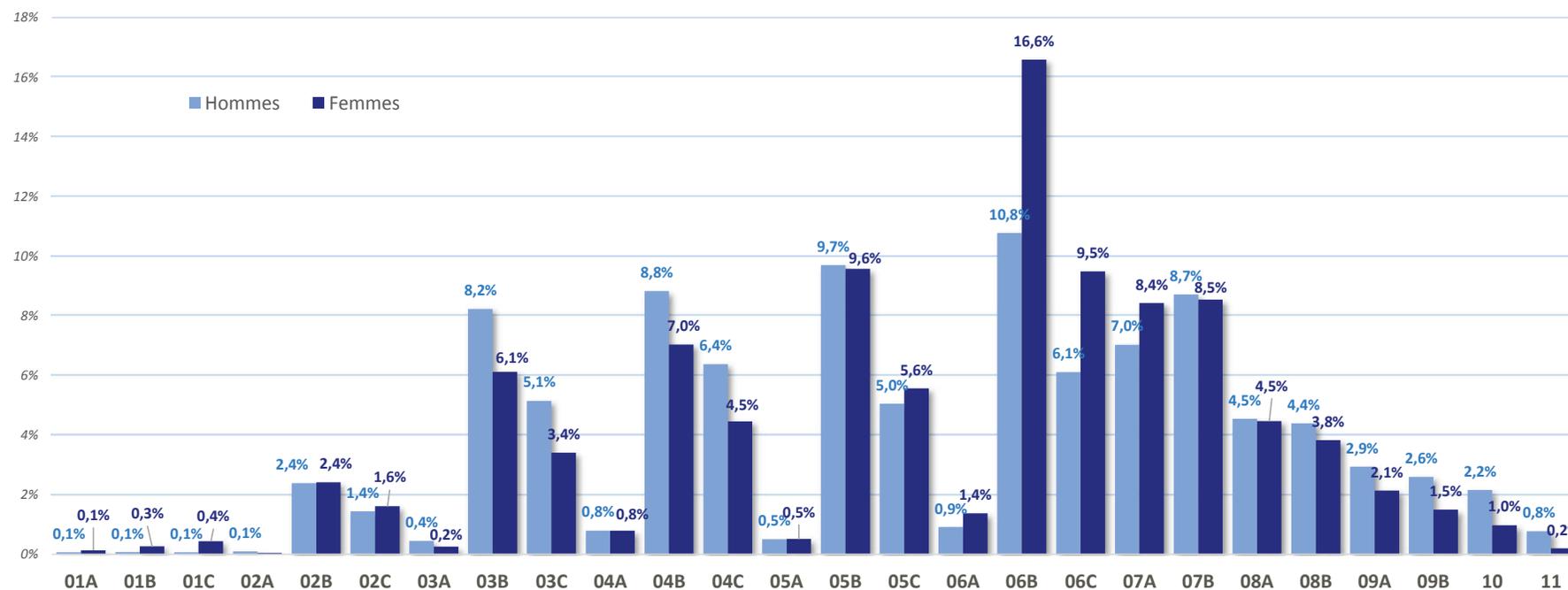
# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Le genre selon les groupes de classification des emplois

### La répartition des emplois par genre selon les groupes de classification de la branche

- La répartition des effectifs selon le genre dans les groupes de classification dépend largement des métiers représentés dans chacune des catégories d'emploi. Par exemple, les emplois de production, plutôt occupés par des hommes, sont surreprésentés dans les groupes O3 et O4, tandis que la part des personnels féminins est plus élevée dans le groupe O6 de la classification où l'on retrouve les métiers de la promotion & commercialisation et des fonctions support.

Répartition des effectifs dans les groupes de classification selon le genre



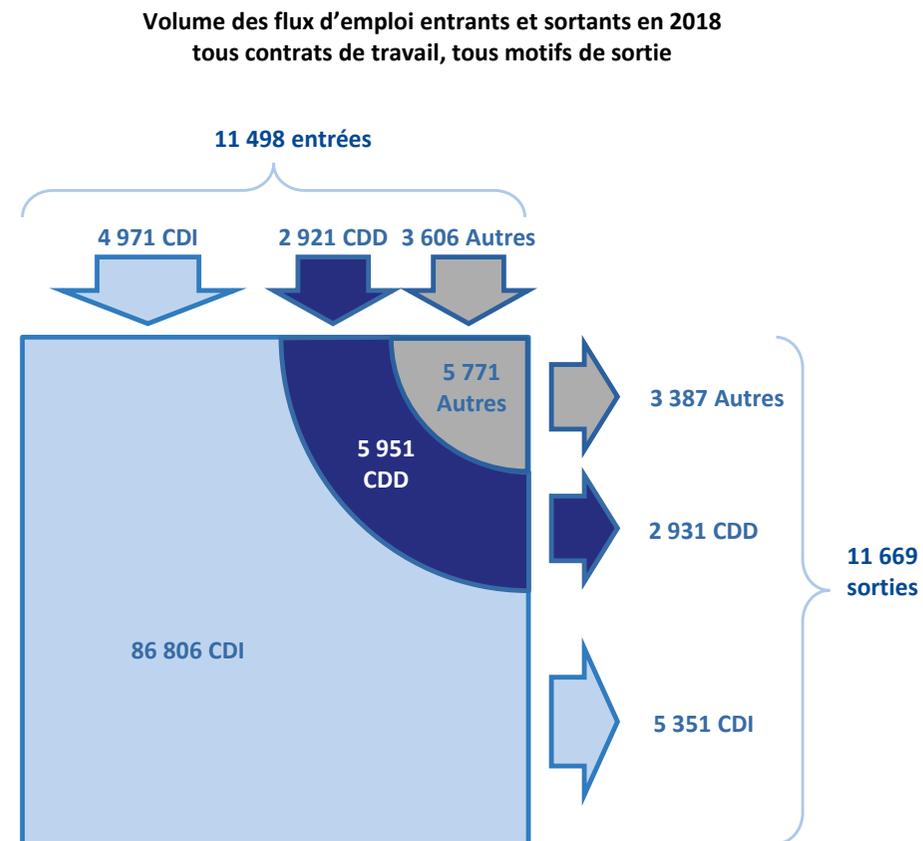
Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI

## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Les flux d'emploi : entrées et sorties en 2018

#### Les flux d'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2018

- Les **entrées** rassemblent les recrutements réalisés par les entreprises du secteur, l'intégration des salariés des établissements intégrés par les groupes du secteur, les effectifs des créations d'entreprises...
- Le nombre d'entrées estimées par l'enquête est d'environ 11 500 entrées, dont près de 5 000 en CDI et un peu plus de 2 900 en CDD.
- Les **sorties** sont constituées des sorties des salariés des entreprises du secteur (démissions, départs en retraite, licenciements...) et des sorties d'entreprises (sorties du secteur, cessations d'activité...). Le nombre de sorties estimées dans l'enquête est d'environ 11 700 unités.
- L'écart entre le nombre d'entrées et de sorties recensées dans l'enquête correspond globalement à la variation nette de l'emploi constatée en 2018 même si certains mouvements de main d'œuvre restent mal cernés dans les statistiques (transferts intragroupes ou réorganisations d'activités...).



Source : Leem 2018, ensemble des salariés

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

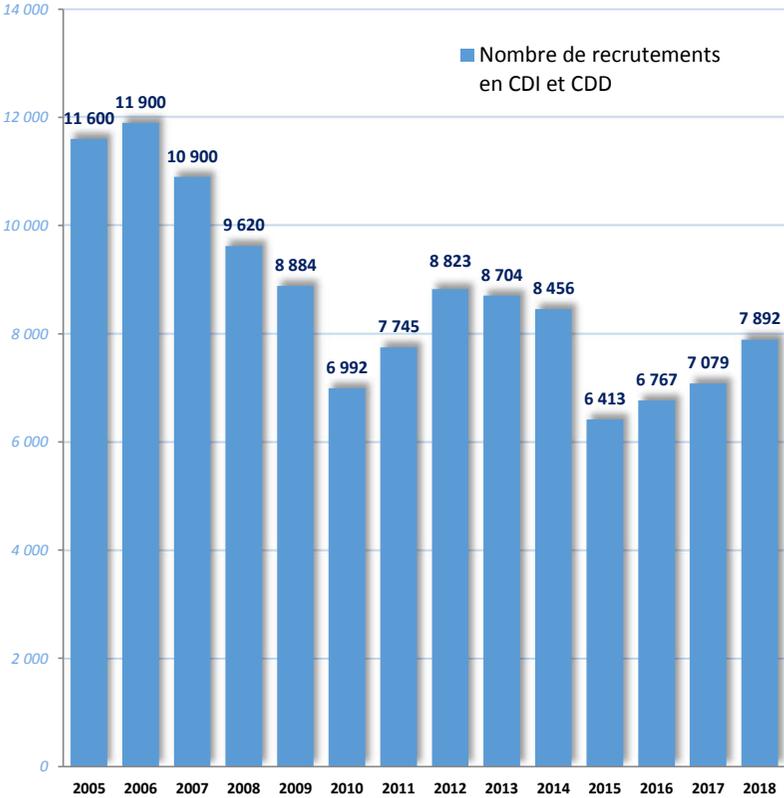
## Les flux d'emploi : les recrutements

### Les recrutements dans l'industrie pharmaceutique

- Parmi les près de 11 500 entrées enregistrées dans le secteur en 2018, près de 5 000 recrutements ont été réalisés en CDI (contre 3 700 en 2017) et un peu plus de 2 900 en CDD (contre 3 400 en 2017). Le taux d'entrée en CDI s'élève à 5,7% soit une hausse d'un peu plus d'un point par rapport à 2017. À l'inverse, le taux d'entrée en CDD perd 7,5 points par rapport à l'an dernier.
- Les autres contrats rassemblent un peu plus de 3 600 entrées, dont environ 1 900 stagiaires, 750 nouveaux contrats de professionnalisation et 970 apprentis entrés en cours d'année. L'ensemble est en légère baisse par rapport aux 4 200 entrées enregistrées en 2017 pour ces mêmes contrats.



Evolution du nombre de recrutements en CDI et CDD sur la période 2005-2018



Source : Leem 2018, recrutements en CDD et CDI

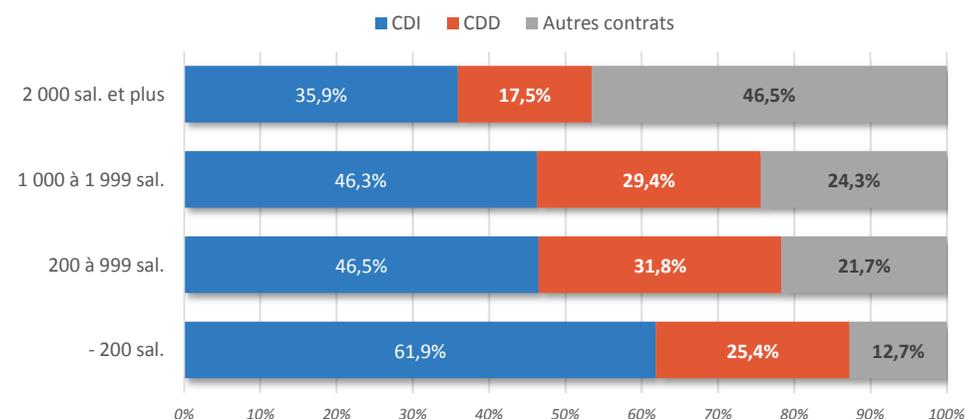
# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## La nature des recrutements selon les contrats

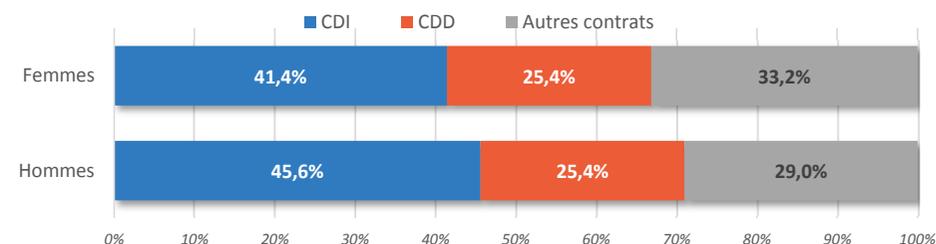
### Les modalités de recrutement dans le secteur

- En 2018, 43% des embauches ont été réalisées en CDI, une proportion en nette augmentation par rapport au chiffre de 2017 (33%). La proportion d'embauche en CDI est décroissante avec la taille des employeurs : le ratio est supérieur à 60% dans les structures de moins de 200 salariés.
- En parallèle, la proportion des embauches réalisées en CDD atteint 25% en 2018, soit une diminution de 5 points par rapport à l'an dernier.
- Enfin, les stages, contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage rassemblent 31% des entrées. Les plus grandes entreprises (1 000 salariés et plus) réalisent 71% de ces recrutements.
- Les femmes représentent 56% des entrées tous types de contrats confondus. La répartition des recrutements selon les différents types de contrat est homogène selon le genre des personnels concernés.

Nature des recrutements selon la taille des entreprises



Nature des recrutements selon le genre



Source : Leem 2018, ensemble des salariés

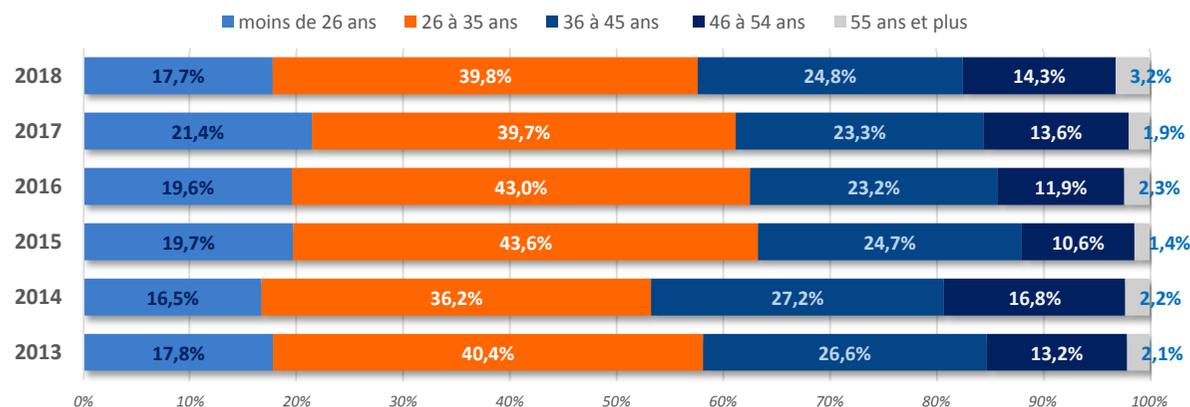
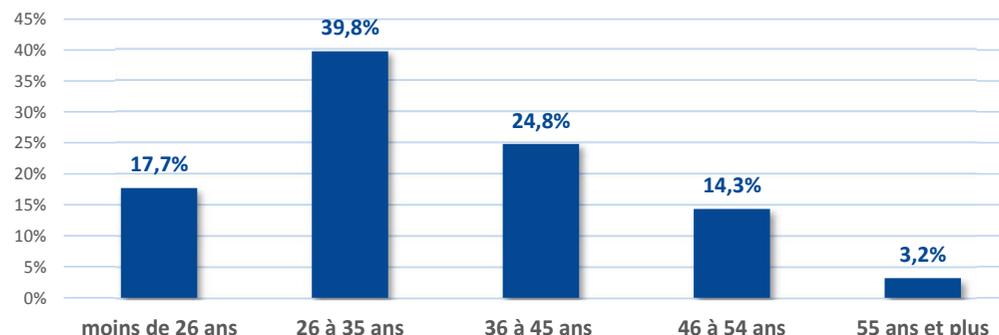
# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Les recrutements dans la branche de l'industrie pharmaceutique

### Les recrutements dans l'industrie pharmaceutique

- Pour l'ensemble des contrats, l'âge moyen des recrutements est de 31,4 ans en 2018, tandis que l'âge médian atteint 28 ans.
- Pour les seules embauches réalisées en CDI, l'âge moyen s'élève à 36,6 ans et l'âge médian à 36 ans.
- L'examen du profil par âge des recrutements souligne l'entrée plutôt tardive des personnels dans l'industrie pharmaceutique.
- L'accroissement du niveau de qualification des salariés et l'allongement des études qui en découle, expliquent ce résultat. Par exemple, l'âge moyen d'entrée des stagiaires est de 23,7 ans.
- La proportion des jeunes de moins de 26 est revenue, en 2018, à des niveaux semblables à ceux de 2013 et 2014. La part des plus de 46 ans a sensiblement augmenté par rapport à 2017, passant de 15,5% à 17,5%.

Répartition des recrutements en CDI et CDD selon l'âge des entrants



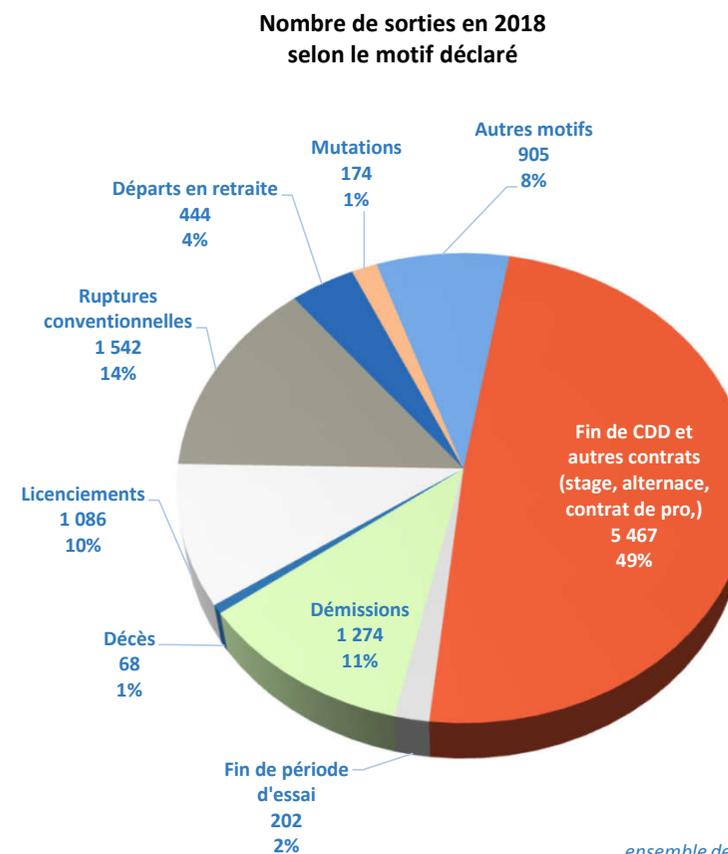
Source : Leem 2018, ensemble des salariés

## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Les flux d'emploi : les sorties

#### Les sorties d'emploi dans l'industrie pharmaceutique

- Le nombre de sorties estimé à partir de l'échantillon de l'enquête s'élève à 11 667 pour tous les types de contrats. Dans cet ensemble, on dispose de l'information et des motifs de départ pour 11 162 observations.
- Dans ce sous-ensemble, près de la moitié des sorties de personnel (49%) concerne les fins de CDD qui représentent 5 500 départs, parmi lesquels 2 400 départs de CDD proprement dit et pour le reste (3 100) d'autres contrats (stages, contrats de professionnalisation ou d'apprentissage).
- Le nombre de sorties de personnels en CDI s'élève à 5 400 en 2018. La part des CDI dans les sorties est en augmentation de 7 points par rapport à 2017.
- On observe notamment parmi les personnels en CDI un accroissement des ruptures conventionnelles (11% des départs en 2017 contre 24% en 2018). Leur part dans les sorties de CDI est à présent équivalente à celle des démissions (23% du total des sorties de personnels en CDI) et légèrement supérieure à celle des licenciements (20%).
- Les départs en retraite (444) représentent 8% de l'ensemble du nombre des sorties des salariés en CDI.



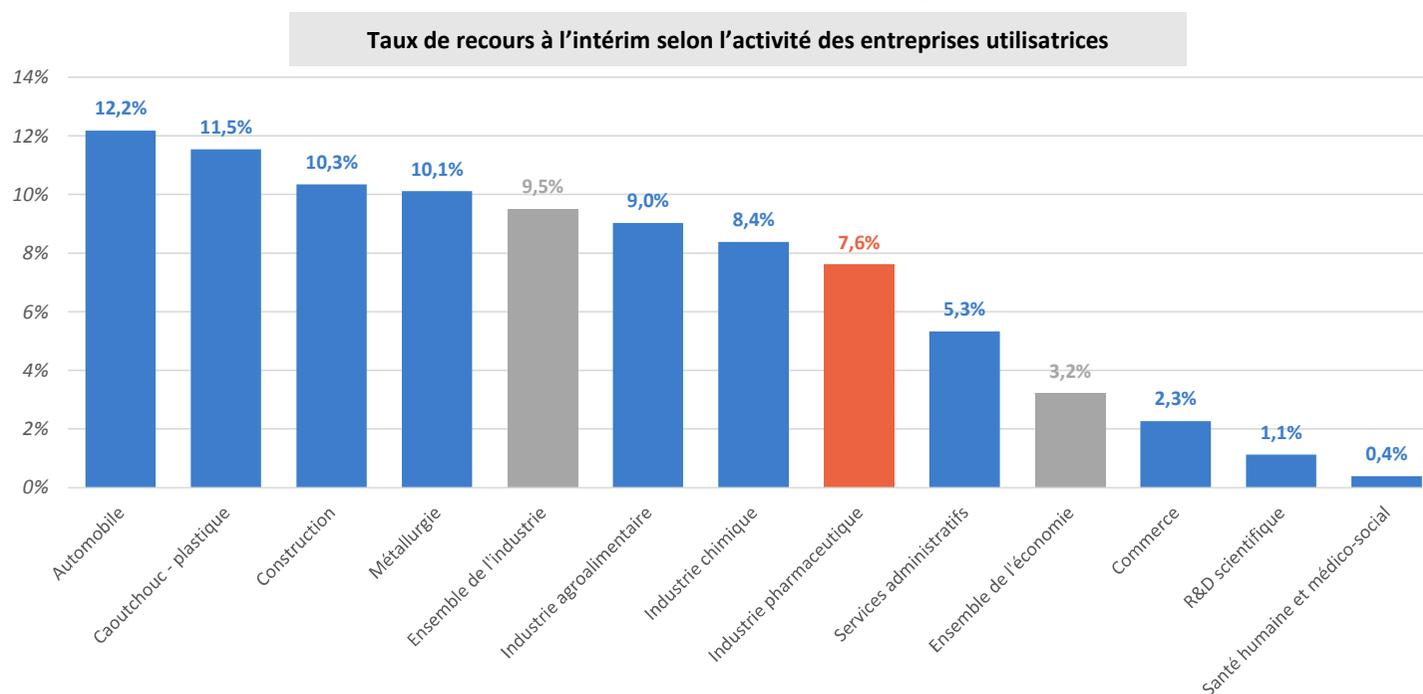
Source : Leem 2018, ensemble des sorties pour lesquelles les entreprises ont déclaré un motif

## Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

### Le recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

#### Un recours à l'intérim inférieur à la moyenne des activités industrielles

- Le taux de recours à l'intérim calculé sur le périmètre de l'industrie pharmaceutique s'élève à 7,6% en 2018.
- S'il est en hausse par rapport aux années précédentes, ce résultat positionne néanmoins le recours au travail temporaire dans le secteur à un niveau inférieur de près de deux points à la moyenne de l'industrie (9,5%) et, en particulier, au taux de recours constaté dans la plupart des autres activités industrielles (automobile, métallurgie, plasturgie, industries agroalimentaires...).



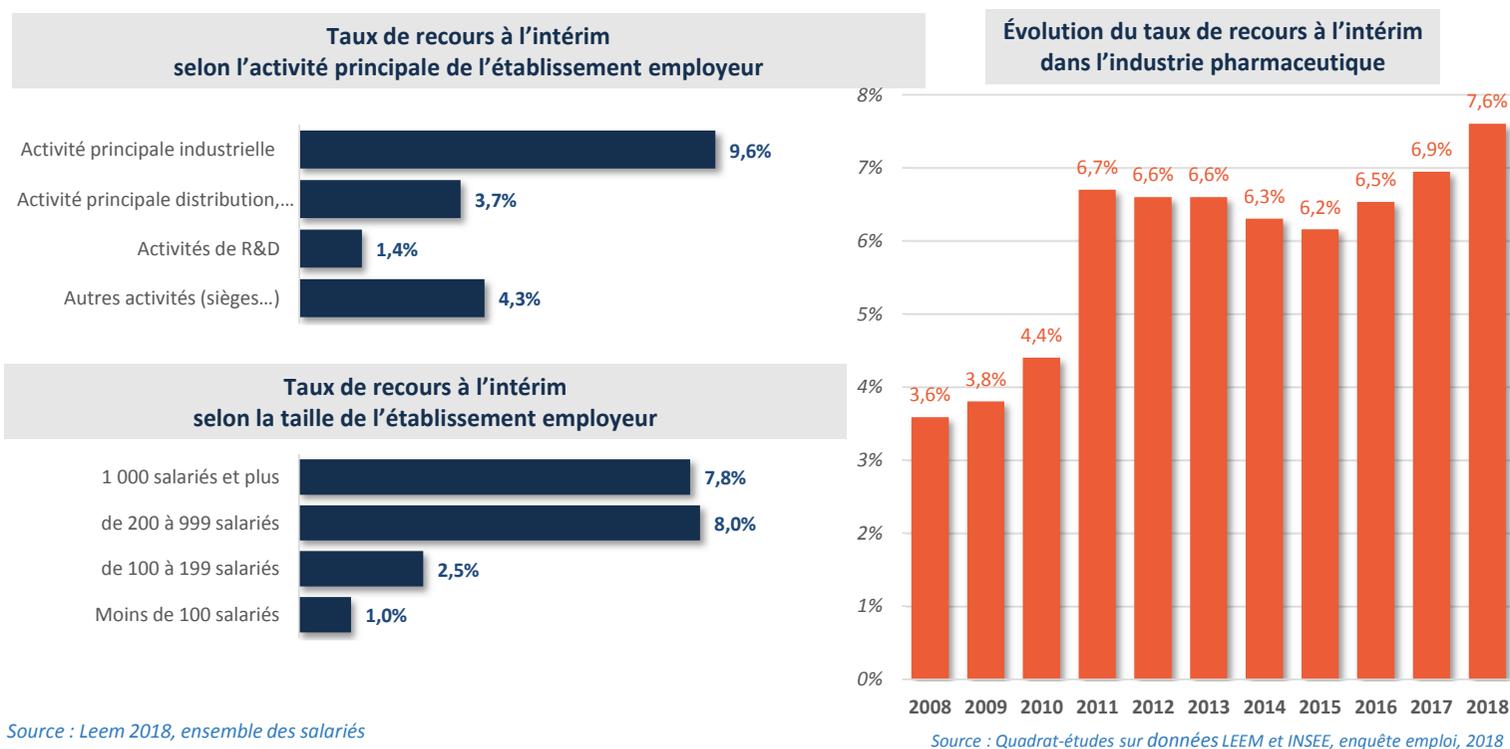
Source : Quadrat-études sur données LEEM et DARES 2018 pour les autres secteurs

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Le recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

### Le recours à l'intérim reste plus élevé dans les établissements de production

- Les entreprises répondantes au questionnaire complémentaire de l'enquête déclarent avoir utilisé 968 000 journées de délégation de personnel intérimaire. Ce chiffre, rapporté à l'ensemble du secteur, correspond à environ 6 850 emplois équivalents temps plein.
- Le recours à l'intérim bénéficie de l'orientation plus favorable de la conjoncture. Il est en outre plus intensif dans les établissements de production, plus modeste dans les activités de R&D et les sites spécialisés dans des activités de distribution.



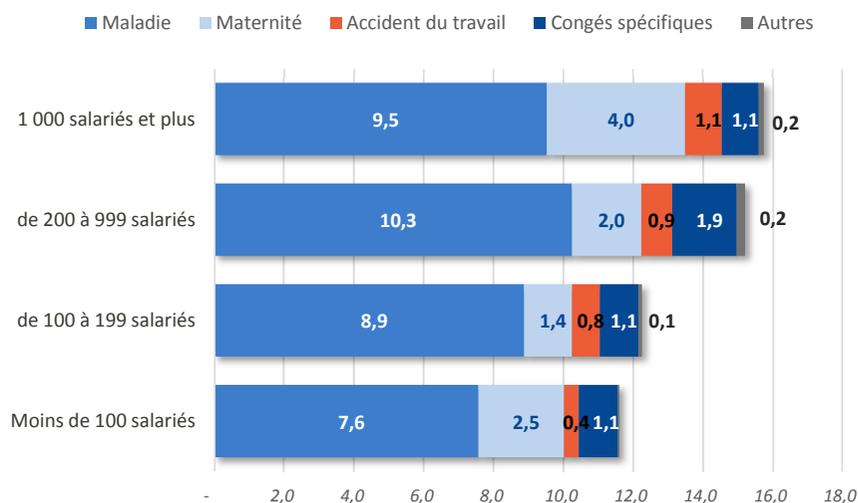
# L'absentéisme dans l'industrie pharmaceutique

## Le taux d'absentéisme et le nombre moyen de jours d'absence

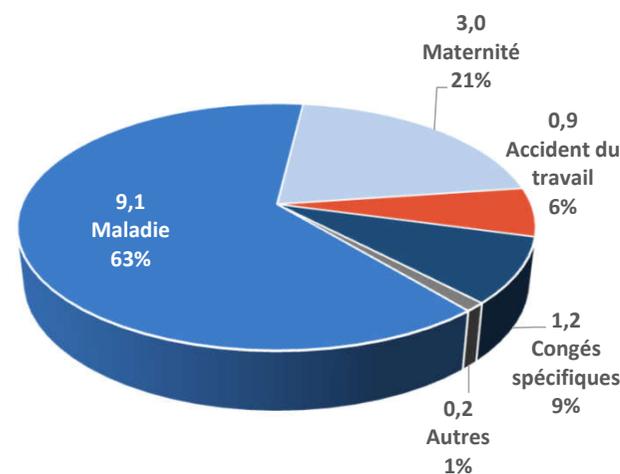
### Un taux d'absentéisme proche de la moyenne nationale

- L'absentéisme dans l'industrie pharmaceutique correspond en 2018 à 14,4 jours d'absence en moyenne par salarié, 11,4 jours hors maternité. Ce total correspond à un taux d'absentéisme de 7% si l'on ramène la valeur au nombre total de jours théoriques travaillés, à 3,9% si on le rapporte au nombre de jours calendaires (365 jours), soit un ratio inférieur à la moyenne nationale de 5,1% calculée de cette dernière façon par Ayming - Alma Consulting Group dans son baromètre 2018.
- La maladie reste la principale cause d'absentéisme en 2018, ce motif est en effet la cause de près des deux tiers des absences.

Nombre moyen de jours d'absence dans l'industrie pharmaceutique selon le motif et la taille des entreprises



Nombre moyen de jours d'absence dans l'industrie pharmaceutique selon les motifs



Source : Leem 2018, effectifs en CDI et CDD

## Rapport de situation comparée Femmes-Hommes en 2018

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

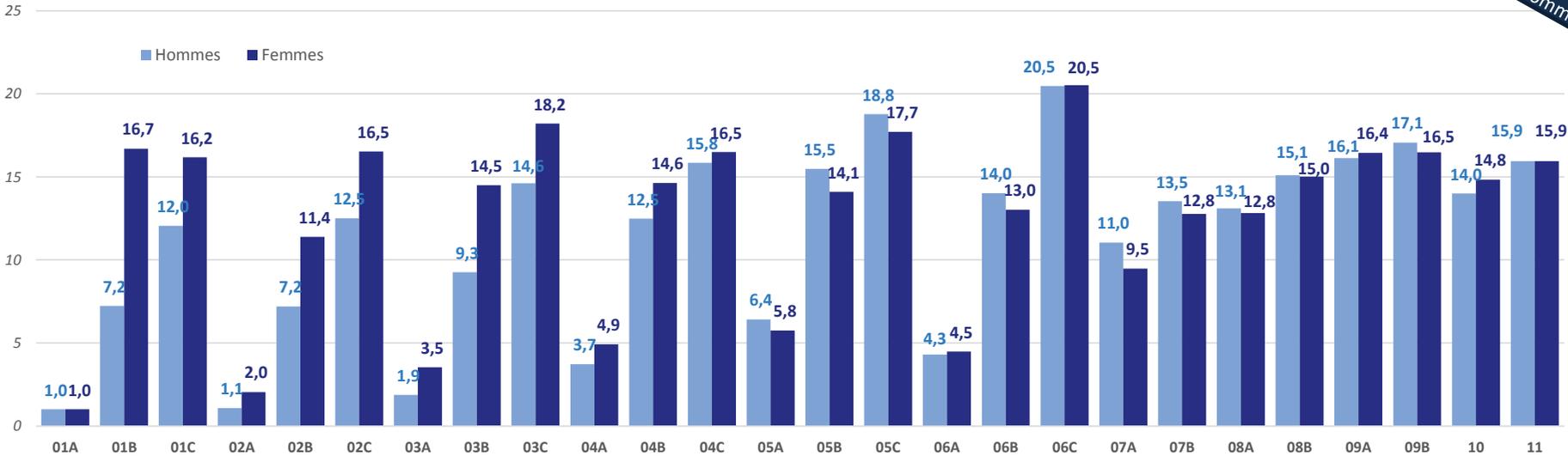
## L'ancienneté moyenne

### L'ancienneté moyenne par genre selon les groupes de classification de la branche

- L'ancienneté moyenne pour les seuls salariés en CDI (hommes-femmes confondus) est de **14,2 ans**. Cet indicateur est ramené à 13,4 ans si l'on considère l'ensemble des salariés en CDD et CDI.
- Tout comme en 2017, l'ancienneté des femmes en CDI est, en moyenne, légèrement supérieure à celle des hommes (+0,4 an en moyenne sur l'ensemble).
- Toutefois, on observe une forte dispersion de cet écart selon les groupes de classification. Le différentiel d'ancienneté entre les hommes et les femmes est le plus élevé pour les trois premiers groupes de la classification (+4,2 ans en moyenne). Il se réduit et se stabilise dans le groupe 04 (+1,5 an). Enfin, la tendance s'inverse à partir du groupe 05, bien que l'écart soit nettement moins significatif (-0,7 an).

Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

Ancienneté moyenne par groupe de classification selon le genre



Source : Leem 2018, salariés en CDI

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

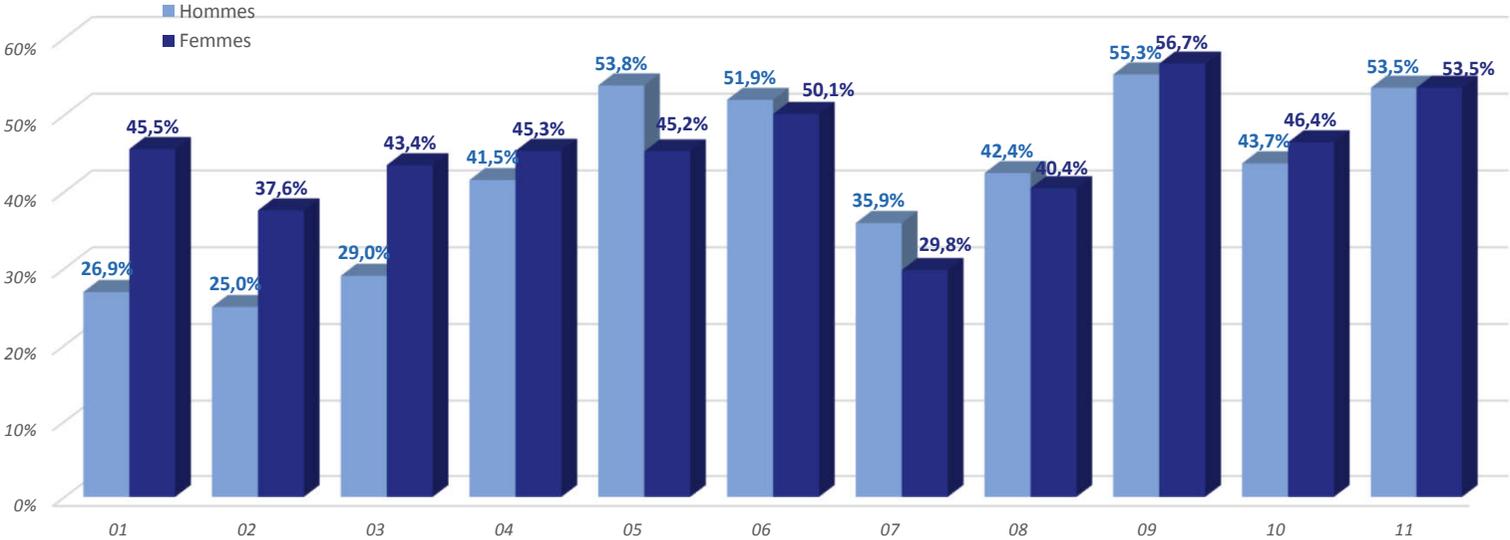
## Zoom sur l'ancienneté supérieure à 15 ans

### Répartition par genre des salariés ayant plus de 15 ans d'ancienneté

- La proportion de salariés en CDI présentant une ancienneté supérieure à 15 ans dans le secteur est globalement identique chez les hommes et les femmes (43,5%).
- Cette proportion est toutefois différente selon les groupes de la classification des emplois. Ainsi, la part de salariés femmes présentant une ancienneté supérieure à 15 ans est plus importante dans les premiers (01 à 04) et les derniers groupes de classification (09 à 11).
- Dans les groupes 05 à 08, où le taux de féminisation de l'ensemble des emplois est supérieur à la moyenne de l'ensemble du secteur, le pourcentage des hommes présentant une ancienneté de plus de 15 ans dépasse celui des femmes.

Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

Part des salariés en CDI ayant plus de 15 ans d'ancienneté, selon le genre



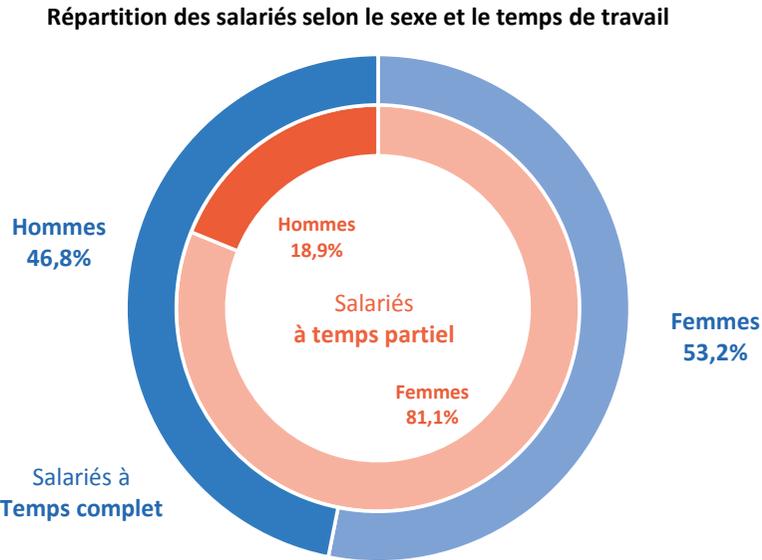
Source : Leem 2018, salariés en CDI

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## Temps partiel et taux de féminisation

### Taux de féminisation parmi les temps partiel

- Les emplois à temps partiel concernent 12,1% des salariés en CDI dans l'industrie du médicament. La part des salariés à temps partiel parmi les femmes en CDI s'élève ainsi à 17,3%, tandis que cette proportion atteint seulement 5,2% chez les hommes.
- Les emplois à temps partiel sont ainsi majoritairement occupés par des femmes qui représentent 81,1% des effectifs à temps partiel.
- L'enquête ne permet pas de connaître les modalités d'accès au temps partiel. Néanmoins, en lien avec les objectifs de développement travail à temps partiel fixé dans l'accord collectif de branche du 21 octobre 2002, il est probable que les temps partiels dans la branche répondent à un souhait, surtout pour les femmes, de trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale.



Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

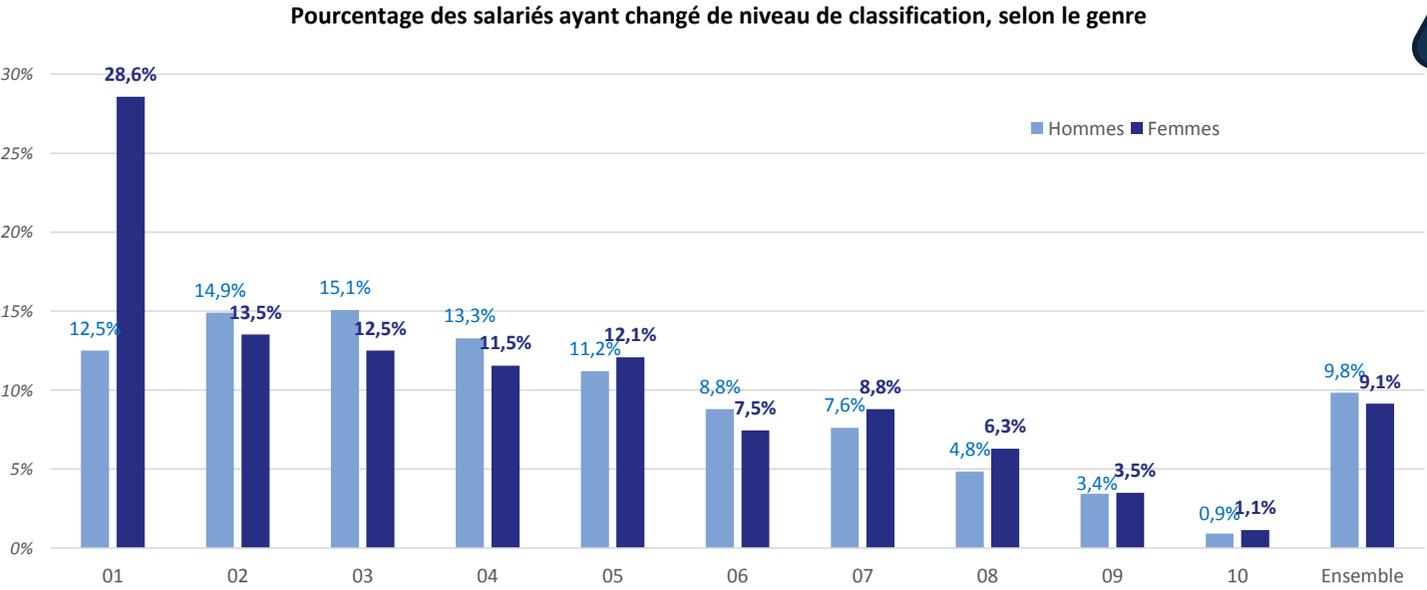
Source : Leem 2018, salariés en CDI

# Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

## La mobilité au sein des classifications entre 2017 et 2018

### Pourcentage de salariés ayant changé de niveau de classification entre 2017 et 2018 par genre\*

- Les changements de niveau de classification sont évalués à partir d'un échantillon réduit de 46 300 salariés présents dans les deux vagues d'enquêtes de 2017 et 2018.
- Sur cette base, 9,5% des salariés ont changé de niveau de classification, soit une progression de 0,5 point par rapport à 2017. Ce changement de niveau a concerné une proportion légèrement plus élevée d'hommes, 9,8%, contre 9,1% pour les femmes.
- Les promotions ont été plus importantes dans les groupes de 02 à 05 pour les deux sexes (les estimations du groupe 01 ne sont pas significatives du fait de la taille réduite des effectifs).



Rapport situation comparée entre les femmes et les hommes

\* Ces statistiques sont à prendre avec précaution car elles ont été établies sur un panel réduit de salariés présents dans l'enquête en 2017 qui ont pu être suivis en 2018.

Source : Leem 2018, salariés en CDI

---

# LA RÉMUNÉRATION DANS LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT EN 2018

Analyse des données sur  
les salaires pratiqués dans  
la branche de l'industrie  
pharmaceutique en 2018

Composantes de la rémunération prises en compte dans l'analyse

<b>Salaire Brut de base mensuel au 31/12</b>	C'est le salaire contractuel mensuel au 31/12 tel qu'il figure sur le bulletin de paie.
<b>Primes variables</b>	C'est le montant annuel des primes telles que : primes commerciales, primes sur objectifs, primes exceptionnelles...(à l'exclusion des primes d'invention, primes de fonction, primes animalerie)
<b>Primes et toutes mensualités au-delà du 12ème mois</b>	C'est le montant annuel de toutes rémunérations : 13ème mois et plus, prime d'ancienneté, prime de vacances, prime de Noël..... Sont exclus de ce total : . toutes les primes ou indemnités liées à des remboursements de frais ou contraintes résultantes des conditions particulières de travail (exemples : panier, astreinte, insalubrité, jours fériés, dimanche...), primes invention, primes de fonction, primes animalerie . l'intéressement et la participation . le montant des heures supplémentaires
<b>Avantages en nature</b>	C'est le montant annuel brut des avantages en nature tel qu'il est réintégré dans le bulletin de paie.
<b>Salaire brut total annuel</b>	C'est la valeur annuelle du salaire brut toutes rémunérations incluses : correspond au brut soumis aux cotisations sociales.
<b>Montant de l'intéressement</b>	C'est le montant brut annuel perçu au titre de l'intéressement, versé en 2018
<b>Montant de la participation</b>	C'est le montant annuel brut perçu au titre de la participation légale, versé en 2018

# Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon le groupe de classification des emplois

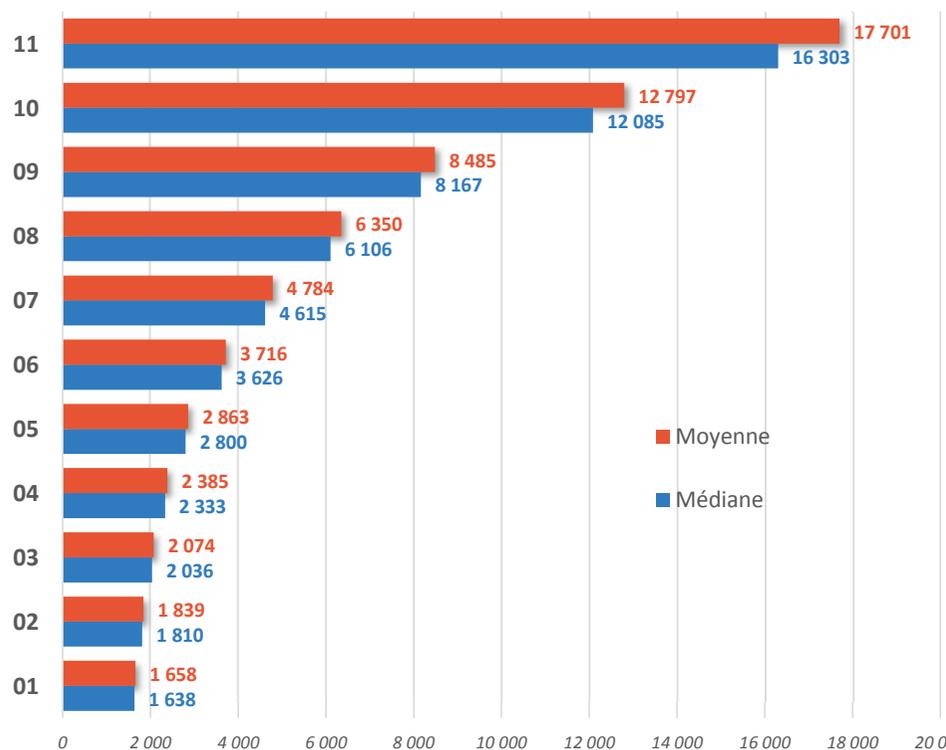
Salaires de base mensuels médians et moyens selon les groupes de classification des emplois

**3 302 €**  
le salaire médian dans la branche en 2018

**3 992 €**  
le salaire moyen

Salaire moyen (ensemble des Conventions Collectives, 2016) : 2 280 €

Salaires mensuels de base médians et moyens pratiqués en 2018 selon les groupes de classification des emplois



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

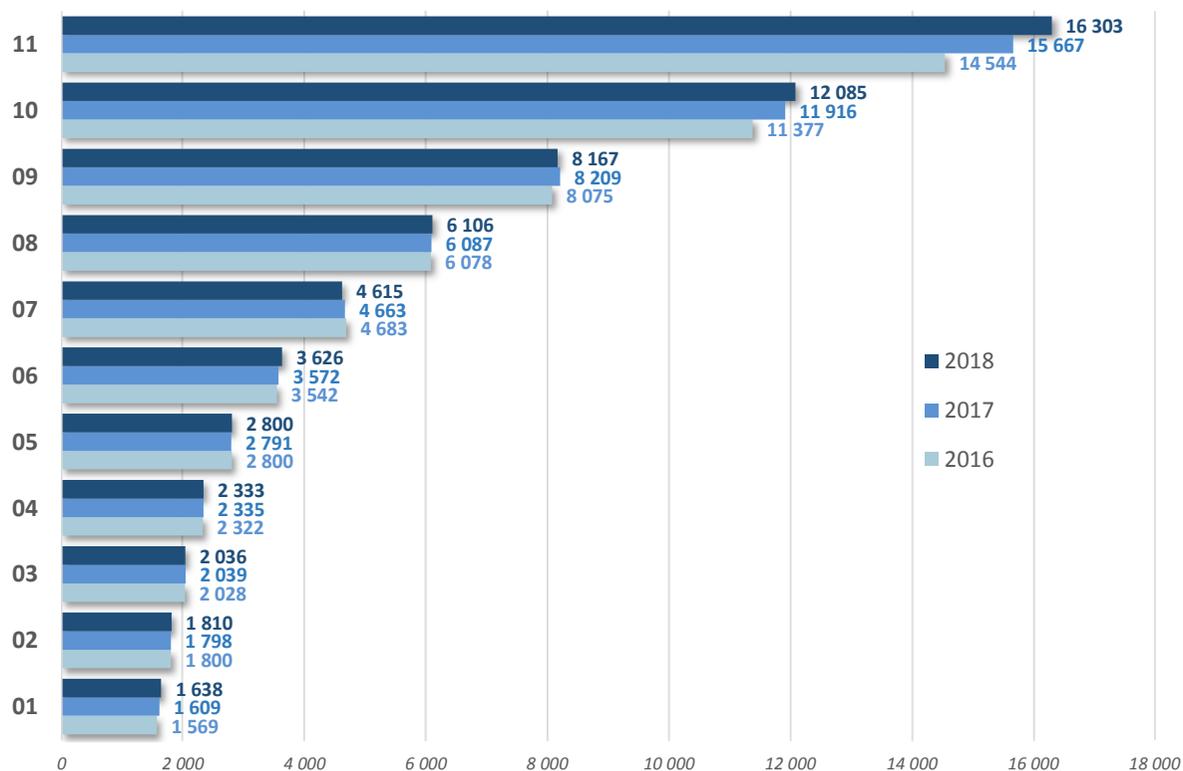
# Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon la catégorie et le groupe de classification des emplois

Évolution des salaires de base médians entre 2017 et 2018 selon les groupes de classification des emplois

**+1,5%**  
La progression du salaire de base médian en 2018

Évolution des salaires de base médians entre 2016 et 2018 selon les groupes de classification des emplois



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

# Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

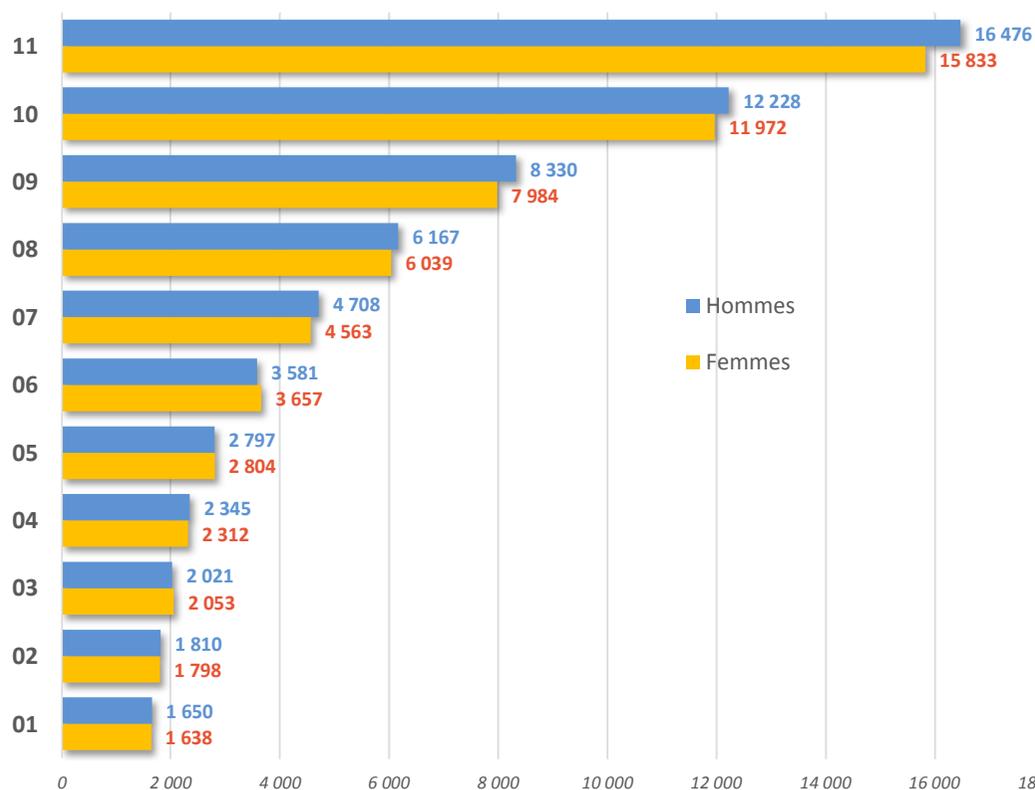
Indicateurs selon la catégorie et le niveau de la classification des emplois

Salaires de base médians en 2018 selon le genre

**-2,0%**

La valeur de l'écart ajusté de salaire entre les femmes et les hommes calculé en neutralisant l'effet de la structure des emplois (temps partiel, niveau dans la classification, âge, ancienneté, taille de l'entreprise).

Salaires mensuels de base médians en 2018 selon le genre et le groupe de classification des emplois



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

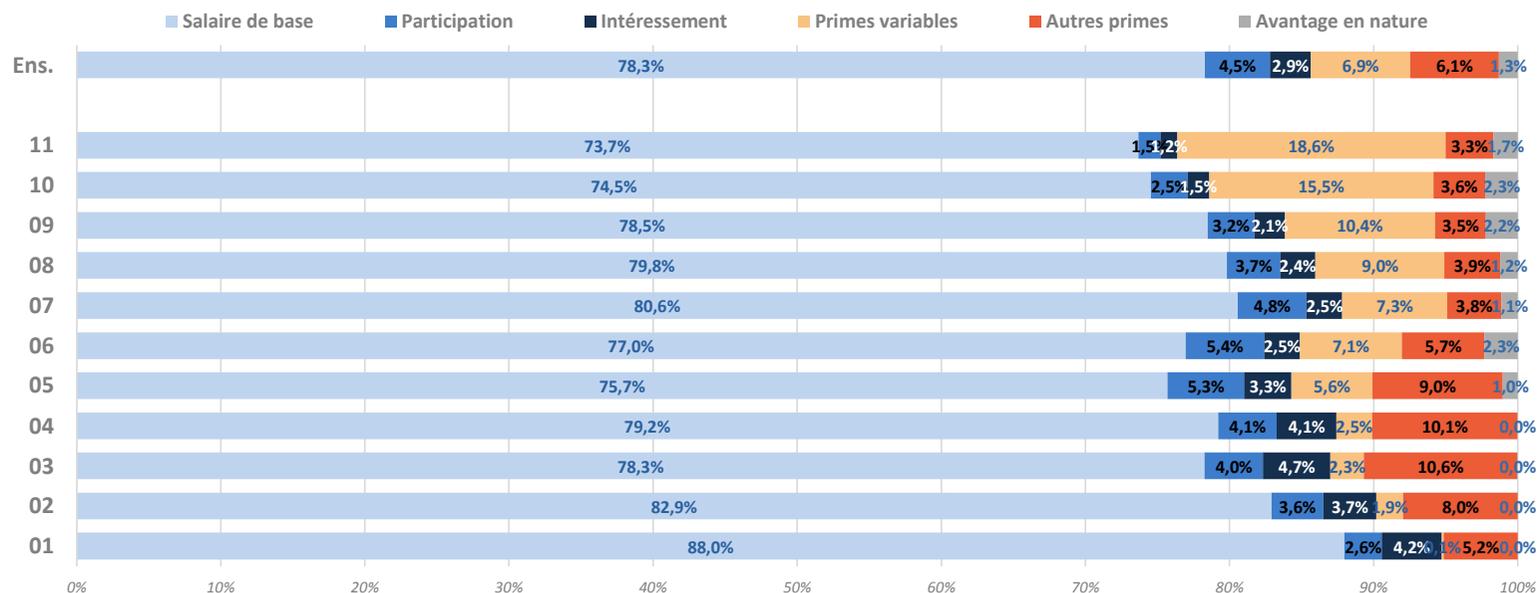
# Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

## Composantes de la rémunération selon la classification des emplois

### Une part importante des compléments de rémunérations dans tous les groupes

- Environ 21,7% de la rémunération totale des salariés de la branche provient, en moyenne, d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Parmi ceux-ci, les primes variables (primes commerciales, sur objectif...) et les autres primes (prime d'ancienneté...) représentent ensemble 13,0% de la rémunération totale en moyenne. L'intéressement et la participation contribuent ensemble à 7,4% de la rémunération.
- La part de rémunération imputable aux autres éléments que le salaire de base progresse avec le niveau de la classification des emplois. Ainsi, cette proportion représente 12% dans le groupe 01 de la classification pour atteindre 26,3% dans le groupe 11.

Décomposition de la rémunération totale selon ses composantes et la classification des emplois



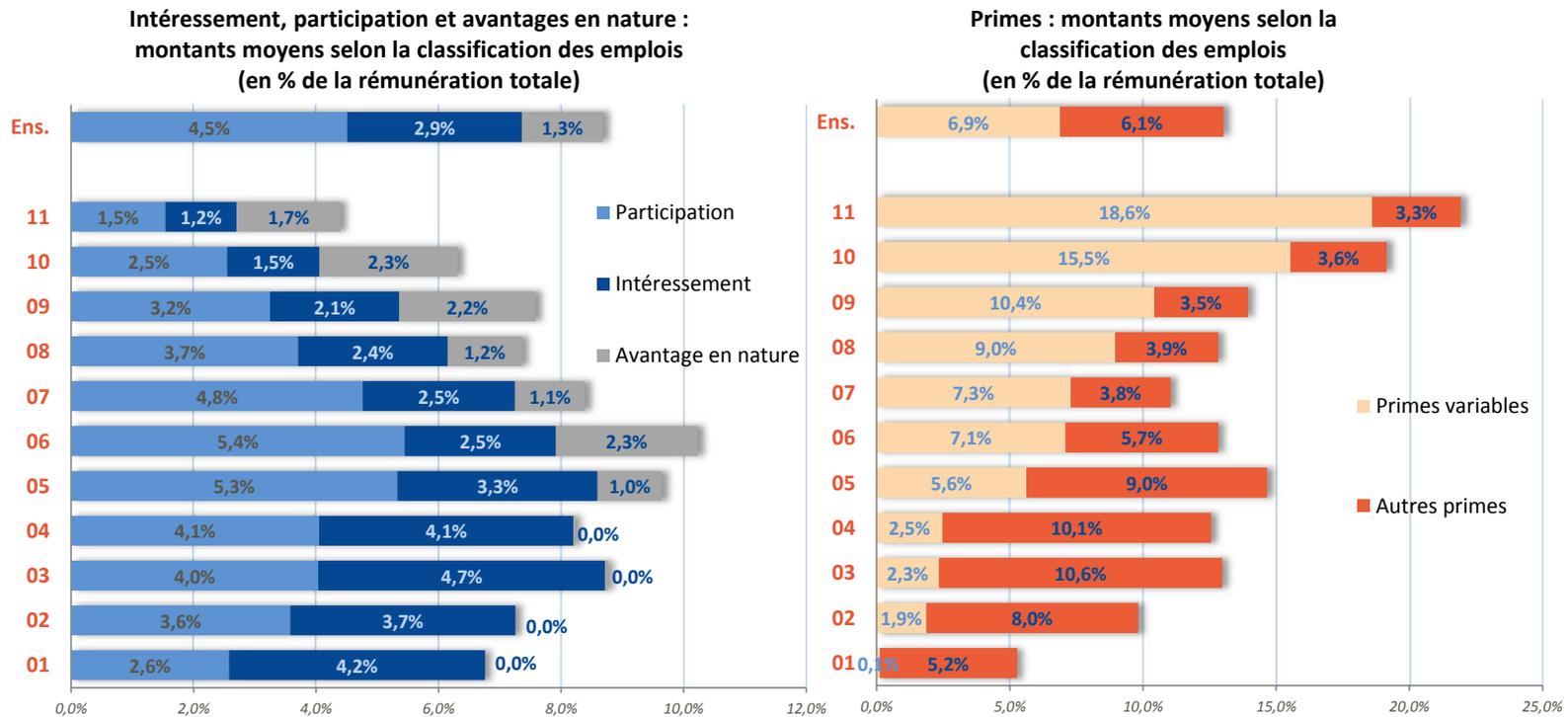
Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

# Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

## Composantes de la rémunération selon la classification des emplois

### Les compléments de rémunérations

- Les éléments de rémunérations au-delà du salaire de base ont représenté en moyenne 22% de la rémunération totale perçue par les salariés du secteur. En moyenne, ces éléments contribuent à augmenter de 29% le salaire de base.



Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires de base mensuels moyens (x 12)

Groupes et niveaux	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Salaire moyen	Effectif	Salaire moyen	Effectif	Salaire moyen
01A	31	20 051	17	20 484	48	20 150
01B	66	19 680	12	20 202	78	19 763
01C	106	19 944	13	20 111	119	19 960
02A	12	18 815	16	19 679	28	19 352
02B	754	21 340	665	21 324	1 419	21 333
02C	466	23 053	378	23 530	844	23 269
03A	71	21 177	100	21 657	171	21 461
03B	1 726	24 287	2 098	23 866	3 824	24 061
03C	995	26 435	1 394	26 426	2 389	26 430
04A	246	23 605	202	24 760	448	24 162
04B	2 203	28 079	2 425	27 960	4 628	28 017
04C	1 431	29 750	1 798	30 203	3 229	30 000
05A	161	29 010	127	28 712	288	28 880
05B	2 999	33 170	2 593	33 315	5 592	33 239
05C	1 708	37 011	1 385	36 507	3 093	36 780
06A	461	37 597	238	36 880	699	37 355
06B	5 014	43 913	2 903	43 739	7 917	43 848
06C	2 640	47 259	1 589	46 691	4 229	47 048
07A	2 999	52 522	1 963	54 158	4 962	53 171
07B	2 938	60 542	2 445	62 311	5 383	61 349
08A	1 603	71 986	1 317	74 416	2 920	73 071
08B	1 345	78 904	1 277	80 590	2 622	79 721
09A	770	95 604	847	97 758	1 617	96 705
09B	554	107 224	766	109 253	1 320	108 386
10	370	150 298	631	155 566	1 001	153 563
11	71	199 168	235	216 680	306	212 406
<b>Ensemble</b>	<b>31 740</b>		<b>27 434</b>		<b>59 174</b>	

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Rémunérations annuelles totales : moyennes par catégorie

Groupes et niveaux	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Rémunération totale moyenne	Effectif	Rémunération totale moyenne	Effectif	Rémunération totale moyenne
01A	0	NS	0	20 484	0	NS
01B	52	21 542	8	20 202	60	21 574
01C	97	21 878	13	20 111	110	21 942
02A	1	25 158	2	19 679	3	24 160
02B	382	26 234	328	21 324	710	26 403
02C	351	28 391	299	23 530	650	29 241
03A	21	28 160	23	21 657	44	27 769
03B	1 191	31 657	1 534	23 866	2 725	32 071
03C	811	35 544	1 216	26 426	2 027	36 125
04A	77	29 370	89	24 760	166	30 065
04B	1 582	35 654	1 914	27 960	3 496	36 772
04C	1 176	38 033	1 605	30 203	2 781	40 149
05A	52	34 161	58	28 712	110	33 797
05B	2 110	42 257	2 165	33 315	4 275	43 906
05C	1 307	47 169	1 216	36 507	2 523	48 396
06A	161	44 499	97	36 880	258	45 000
06B	3 394	55 314	2 151	43 739	5 545	55 494
06C	2 233	61 353	1 350	46 691	3 583	61 863
07A	1 939	61 588	1 375	54 158	3 314	62 644
07B	2 234	71 134	1 946	62 311	4 180	73 034
08A	1 312	84 515	1 117	74 416	2 429	86 460
08B	1 123	94 245	1 105	80 590	2 228	96 531
09A	669	118 317	736	97 758	1 405	120 112
09B	457	135 849	668	109 253	1 125	137 373
10	301	211 738	503	155 566	804	215 400
11	57	273 688	191	216 680	248	328 715
<b>Ensemble</b>	<b>23 090</b>		<b>21 709</b>		<b>44 799</b>	

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires minima conventionnels (x 12) et salaires de base (x 12)

Groupes et niveaux	Salaires minima CC 2018 (x 12)	Femmes		Hommes		Ensemble	
		Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima	Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima	Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima
01A	18 090,00	20 051	10,8%	20 484	13,2%	20 150	11,4%
01B	18 282,72	19 680	7,6%	20 202	10,5%	19 763	8,1%
01C	18 475,44	19 944	7,9%	20 111	8,9%	19 960	8,0%
02A	18 475,44	18 815	1,8%	19 679	6,5%	19 352	4,7%
02B	18 860,76	21 340	13,1%	21 324	13,1%	21 333	13,1%
02C	19 727,88	23 053	16,9%	23 530	19,3%	23 269	18,0%
03A	19 727,88	21 177	7,3%	21 657	9,8%	21 461	8,8%
03B	20 209,56	24 287	20,2%	23 866	18,1%	24 061	19,1%
03C	21 943,68	26 435	20,5%	26 426	20,4%	26 430	20,4%
04A	21 943,68	23 605	7,6%	24 760	12,8%	24 162	10,1%
04B	22 714,32	28 079	23,6%	27 960	23,1%	28 017	23,3%
04C	24 930,12	29 750	19,3%	30 203	21,2%	30 000	20,3%
05A	24 930,12	29 010	16,4%	28 712	15,2%	28 880	15,8%
05B	25 989,84	33 170	27,6%	33 315	28,2%	33 239	27,9%
05C	28 880,04	37 011	28,2%	36 507	26,4%	36 780	27,4%
06A	28 880,04	37 597	30,2%	36 880	27,7%	37 355	29,3%
06B	30 228,84	43 913	45,3%	43 739	44,7%	43 848	45,1%
06C	33 793,44	47 259	39,8%	46 691	38,2%	47 048	39,2%
07A	35 142,12	52 522	49,5%	54 158	54,1%	53 171	51,3%
07B	41 211,60	60 542	46,9%	62 311	51,2%	61 349	48,9%
08A	42 560,28	71 986	69,1%	74 416	74,8%	73 071	71,7%
08B	49 785,72	78 904	58,5%	80 590	61,9%	79 721	60,1%
09A	51 134,52	95 604	87,0%	97 758	91,2%	96 705	89,1%
09B	59 708,76	107 224	79,6%	109 253	83,0%	108 386	81,5%
10	65 103,72	150 298	130,9%	155 566	139,0%	153 563	135,9%
11	70 498,80	199 168	182,5%	216 680	207,4%	212 406	201,3%

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

### Salaires minima conventionnels (x 12) et rémunération totale

Groupes et niveaux	Salaires minima CC 2018 (x 12)	Femmes		Hommes		Ensemble	
		Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima	Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima	Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima
01A	18 090,00	NS	NS	NS	NS	NS	NS
01B	18 282,72	21 542	17,8%	21 785	19,2%	21 574	18,0%
01C	18 475,44	21 878	18,4%	22 458	21,6%	21 942	18,8%
02A	18 475,44	25 158	36,2%	23 648	28,0%	24 160	30,8%
02B	18 860,76	26 234	39,1%	26 617	41,1%	26 403	40,0%
02C	19 727,88	28 391	43,9%	30 249	53,3%	29 241	48,2%
03A	19 727,88	28 160	42,7%	27 360	38,7%	27 769	40,8%
03B	20 209,56	31 657	56,6%	32 417	60,4%	32 071	58,7%
03C	21 943,68	35 544	62,0%	36 533	66,5%	36 125	64,6%
04A	21 943,68	29 370	33,8%	30 710	40,0%	30 065	37,0%
04B	22 714,32	35 654	57,0%	37 705	66,0%	36 772	61,9%
04C	24 930,12	38 033	52,6%	41 736	67,4%	40 149	61,0%
05A	24 930,12	34 161	37,0%	33 476	34,3%	33 797	35,6%
05B	25 989,84	42 257	62,6%	45 464	74,9%	43 906	68,9%
05C	28 880,04	47 169	63,3%	49 674	72,0%	48 396	67,6%
06A	28 880,04	44 499	54,1%	45 895	58,9%	45 000	55,8%
06B	30 228,84	55 314	83,0%	55 778	84,5%	55 494	83,6%
06C	33 793,44	61 353	81,6%	62 715	85,6%	61 863	83,1%
07A	35 142,12	61 588	75,3%	64 126	82,5%	62 644	78,3%
07B	41 211,60	71 134	72,6%	75 199	82,5%	73 034	77,2%
08A	42 560,28	84 515	98,6%	88 778	108,6%	86 460	103,1%
08B	49 785,72	94 245	89,3%	98 872	98,6%	96 531	93,9%
09A	51 134,52	118 317	131,4%	121 789	138,2%	120 112	134,9%
09B	59 708,76	135 849	127,5%	138 430	131,8%	137 373	130,1%
10	65 103,72	211 738	225,2%	217 621	234,3%	215 400	230,9%
11	70 498,80	273 688	288,2%	346 501	391,5%	328 715	366,3%

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires de base (x 12) : écarts entre femmes et hommes

Groupes et niveaux	Salaire moyen F	Salaire moyen H	% écart salaires Femmes / salaires Hommes
01A	20 051	20 484	-2,1%
01B	19 680	20 202	-2,6%
01C	19 944	20 111	-0,8%
02A	18 815	19 679	-4,4%
02B	21 340	21 324	0,1%
02C	23 053	23 530	-2,0%
03A	21 177	21 657	-2,2%
03B	24 287	23 866	1,8%
03C	26 435	26 426	0,0%
04A	23 605	24 760	-4,7%
04B	28 079	27 960	0,4%
04C	29 750	30 203	-1,5%
05A	29 010	28 712	1,0%
05B	33 170	33 315	-0,4%
05C	37 011	36 507	1,4%
06A	37 597	36 880	1,9%
06B	43 913	43 739	0,4%
06C	47 259	46 691	1,2%
07A	52 522	54 158	-3,0%
07B	60 542	62 311	-2,8%
08A	71 986	74 416	-3,3%
08B	78 904	80 590	-2,1%
09A	95 604	97 758	-2,2%
09B	107 224	109 253	-1,9%
10	150 298	155 566	-3,4%
11	199 168	216 680	-8,1%

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Rémunération totale: écarts entre femmes et hommes

Groupes et niveaux	Rémunération totale F	Rémunération totale H	% écart rému. totale Femmes / rému. total Hommes
01A	NS	NS	NS
01B	21 542	21 785	-1,1%
01C	21 878	22 458	-2,6%
02A	25 158	23 648	6,4%
02B	26 234	26 617	-1,4%
02C	28 391	30 249	-6,1%
03A	28 160	27 360	2,9%
03B	31 657	32 417	-2,3%
03C	35 544	36 533	-2,7%
04A	29 370	30 710	-4,4%
04B	35 654	37 705	-5,4%
04C	38 033	41 736	-8,9%
05A	34 161	33 476	2,0%
05B	42 257	45 464	-7,1%
05C	47 169	49 674	-5,0%
06A	44 499	45 895	-3,0%
06B	55 314	55 778	-0,8%
06C	61 353	62 715	-2,2%
07A	61 588	64 126	-4,0%
07B	71 134	75 199	-5,4%
08A	84 515	88 778	-4,8%
08B	94 245	98 872	-4,7%
09A	118 317	121 789	-2,9%
09B	135 849	138 430	-1,9%
10	211 738	217 621	-2,7%
11	273 688	346 501	-21,0%

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Evolution des écarts entre les salaires de base féminins et masculins

Groupes et niveaux	Écart 2012	Écart 2013	Écart 2014	Écart 2015	Écart 2016	Écart 2017	Écart 2018
01A	-6,1%	NS	-4,2%	-1,7%	-7,6%	NS	-2,1%
01B	-4,0%	-0,9%	-6,3%	-2,4%	-4,6%	-5,7%	-2,6%
01C	-0,5%	NS	0,4%	-4,0%	-1,7%	-2,2%	-0,8%
02A	11,1%	NS	-5,1%	NS	-1,3%	2,6%	-4,4%
02B	-0,5%	-0,9%	-1,2%	0,0%	-0,4%	0,0%	0,1%
02C	-1,8%	-1,5%	-1,6%	-1,8%	-0,4%	-2,6%	-2,0%
03A	-4,2%	0,1%	2,4%	1,5%	4,2%	-0,8%	-2,2%
03B	-0,4%	0,2%	1,5%	0,9%	0,8%	0,5%	1,8%
03C	-0,3%	-0,4%	-0,6%	-0,7%	-1,1%	-0,3%	0,0%
04A	-1,0%	1,5%	-1,0%	2,3%	-2,4%	2,0%	-4,7%
04B	0,0%	-0,2%	-0,5%	-0,9%	-0,4%	-0,6%	0,4%
04C	-1,8%	-1,8%	-1,3%	-1,2%	-1,2%	-1,4%	-1,5%
05A	-0,7%	2,2%	-3,0%	-0,2%	0,3%	-0,5%	1,0%
05B	-0,9%	-0,8%	-1,0%	-0,6%	-0,2%	0,5%	-0,4%
05C	-1,5%	-1,3%	-1,1%	-1,3%	-0,6%	0,1%	1,4%
06A	-1,2%	0,2%	2,2%	1,0%	1,3%	-1,3%	1,9%
06B	-1,2%	-0,9%	-0,7%	-1,0%	-1,3%	-0,1%	0,4%
06C	-0,8%	-0,7%	-0,3%	0,5%	0,8%	1,3%	1,2%
07A	-2,6%	-1,9%	-5,9%	-4,0%	-4,2%	-4,6%	-3,0%
07B	-4,0%	-4,2%	-3,6%	-3,8%	-3,9%	-3,5%	-2,8%
08A	-1,9%	-2,6%	-3,0%	-2,7%	-3,1%	-3,5%	-3,3%
08B	-1,6%	-1,5%	-2,0%	-1,6%	-3,5%	-1,5%	-2,1%
09A	-4,4%	-4,2%	-1,4%	-2,2%	-2,2%	-3,9%	-2,2%
09B	-0,1%	-0,6%	-0,4%	-1,7%	-2,4%	-0,6%	-1,9%
10	-1,7%	-5,4%	-6,2%	-5,7%	-7,2%	-5,0%	-3,4%
11	-15,7%	-16,2%	-16,9%	-16,2%	-11,2%	-14,9%	-8,1%

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein

## Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Evolution des écarts entre les rémunérations totales des femmes et hommes

Groupes et niveaux	Écart 2012	Écart 2013	Écart 2014	Écart 2015	Écart 2016	Écart 2017	Écart 2018
01A	-5,5%	NS	NS	NS	NS	NS	NS
01B	3,9%	7,9%	-6,1%	0,0%	-6,8%	-3,1%	-1,1%
01C	-6,0%	NS	11,8%	-3,7%	-5,2%	-4,1%	-2,6%
02A	16,1%	NS	1,7%	NS	-16,9%	-8,3%	6,4%
02B	1,2%	0,0%	-2,7%	1,5%	-2,7%	-1,6%	-1,4%
02C	1,3%	2,5%	-4,3%	-2,2%	-3,6%	-4,8%	-6,1%
03A	-2,5%	1,9%	-14,6%	-4,2%	2,2%	3,6%	2,9%
03B	0,2%	0,3%	-1,7%	-1,2%	-1,0%	-3,4%	-2,3%
03C	-0,1%	-1,3%	-3,4%	-4,2%	-3,9%	-3,7%	-2,7%
04A	0,3%	0,9%	-5,9%	2,4%	-4,7%	-0,7%	-4,4%
04B	-0,4%	-2,3%	-5,8%	-6,4%	-5,7%	-7,1%	-5,4%
04C	-1,4%	-2,1%	-7,9%	-7,4%	-7,7%	-9,0%	-8,9%
05A	-5,1%	-0,3%	-8,0%	0,0%	-3,1%	0,9%	2,0%
05B	-0,7%	3,8%	-4,2%	-4,4%	-4,8%	-5,4%	-7,1%
05C	-0,8%	7,9%	-3,1%	-5,3%	-4,9%	-4,5%	-5,0%
06A	-1,2%	1,8%	-1,8%	3,4%	0,6%	-6,3%	-3,0%
06B	-1,0%	1,6%	-3,6%	-2,7%	-1,8%	-2,0%	-0,8%
06C	-1,0%	-1,1%	-3,1%	-2,0%	-3,1%	-1,7%	-2,2%
07A	-5,2%	-4,8%	-10,2%	-5,9%	-7,0%	-7,4%	-4,0%
07B	-6,5%	-7,3%	-8,4%	-6,6%	-6,4%	-4,1%	-5,4%
08A	-3,1%	-2,8%	-4,9%	-4,4%	-3,8%	-4,3%	-4,8%
08B	-1,7%	-2,7%	-5,1%	-2,5%	-3,6%	-3,9%	-4,7%
09A	-4,5%	-4,2%	-3,4%	-4,9%	-1,7%	-5,0%	-2,9%
09B	1,2%	-0,5%	-0,5%	-0,6%	3,0%	0,3%	-1,9%
10	-0,7%	-5,7%	-5,8%	-5,8%	-8,2%	-3,1%	-2,7%
11	-17,9%	-15,2%	-21,1%	-16,2%	-7,5%	-10,3%	-21,0%

Source : Leem 2018, salariés en CDD et CDI à temps plein, présents sur l'ensemble de l'année



# SYNTHESE

# Synthèse du rapport sur la situation de l'emploi et la rémunération en 2018



## La trajectoire de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2018

- Les **entreprises du médicament emploient 98 528 salariés** en 2018. L'industrie pharmaceutique rassemble ainsi environ 3,3% de l'emploi industriel en France. La branche professionnelle, qui rassemble tous les établissements qui appliquent la Convention Collective de l'industrie pharmaceutique identifiée par le code 0176, déborde du champ strict du secteur. Elle rassemble également des unités (filiales, établissements secondaires...) dont l'activité principale relève de la répartition pharmaceutique, la R&D spécialisée, les sièges sociaux des fabricants ou d'autres spécialités en lien avec l'activité des laboratoires. Selon la Dares, la branche professionnelle employait 127 000 salariés en 2016 (dernière année disponible).
- L'estimation des effectifs 2018 confirme la trajectoire de **stabilité que le secteur connaît depuis 2014**, avec une très faible inflexion par rapport à 2017 (-0,2%). Cette dynamique diverge légèrement des évolutions constatées sur l'ensemble de l'industrie manufacturière, qui connaît une modeste hausse en 2018 (+0,3%).
- Les **principales régions d'implantation** de l'industrie pharmaceutique restent l'Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et la Normandie. Ces quatre régions rassemblent plus des trois quarts des effectifs des laboratoires. Les établissements du secteur emploient un nombre significatif de salariés dans la quasi-totalité des régions métropolitaines.

## Les principales caractéristiques des emplois du secteur

- L'emploi du secteur se caractérise par une majorité de **salariés en CDI** (88,1%) et en **CDD** (6,0%). Ceux-ci présentent une **ancienneté** assez élevée (13,4 ans en moyenne). L'**âge moyen** des salariés en CDI et en CDD (44,2 ans) continue d'augmenter.
- Le **taux de féminisation** des emplois dans l'industrie pharmaceutique s'élève à 57% en 2018 alors que ce ratio est très légèrement inférieur à 30% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Après une période de baisse, le taux de féminisation semble désormais se stabiliser.
- La **pyramide des âges** présente un profil élargi dans les tranches d'âge médianes (de 35 à 55 ans). L'intégration des jeunes se fait à un âge assez avancé du fait du haut niveau d'études des candidats et de la durée de la scolarité. Le nombre d'alternants et de stagiaires est assez élevé (5 771 stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation), ces derniers représentent 5,9% de l'emploi total.
- La répartition des effectifs selon la classification des emplois traduit le haut **niveau de qualification** des salariés. Les catégories 6 à 11 des emplois rassemblent plus de la moitié des emplois du secteur en CDI-CDD (54,6%).

# Synthèse du rapport sur la situation de l'emploi et la rémunération en 2018



## Les flux d'emplois dans l'industrie pharmaceutique

- Le **taux d'entrée** dans le secteur atteint 8,0% en 2018. Cela correspond à 7 892 recrutements, dont 4 971 en CDI et 2 921 en CDD. L'amplitude des flux d'emplois correspond à une situation associant une stabilité des salariés en poste (ancienneté élevée...) et des flux d'entrées-sorties d'ampleur significative.
- Le **taux de recours à l'intérim** est en légère hausse par rapport à l'année précédente : l'emploi intérimaire représente 7,6% des effectifs du secteur en 2018, un ratio qui demeure significativement inférieur à la moyenne de l'industrie manufacturière (9,5%). Cela correspond à 7 491 emplois équivalents temps plein.
- La segmentation des **sorties** d'emploi selon les motifs est diversifiée. Sur l'ensemble des motifs de sortie renseignés, les fins de CDD ou d'autres contrats représentent 49% du total. Pour les seuls personnels en CDI, les 5 050 départs dont le motif a été déclaré se répartissent de la façon suivante : licenciements (1 076 unités, soit 20% du total des CDI sortants, en baisse par rapport à 2017), démissions (1 253, 23%, stable), ruptures conventionnelles (1 269, 24%, en hausse). Les départs en retraite (444) représentent 8% des sorties des personnels en CDI.

## Les salaires pratiqués dans les entreprises de l'industrie pharmaceutique en 2018

- Le **salairé médian pratiqué dans la branche s'élève à 3 302 €, en progression de +1,5% par rapport à 2017**. Le niveau moyen de rémunération pratiqué dans la branche se situe 22% au dessus des salaires constatés dans l'ensemble des industries chimiques.
- Une part significative (22%) de la rémunération totale des salariés de la branche provient d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Dans cet ensemble, les primes variables (primes commerciales, sur objectif...) et les autres primes (prime d'ancienneté...) représentent ensemble 13% de la rémunération totale en moyenne tandis que l'intéressement et la participation contribuent ensemble à hauteur de 9% au montant global de la rémunération.
- La dispersion des rémunérations est principalement expliquée par la position des salariés dans la classification des emplois. En outre, le salaire de base dans la branche se situe en moyenne 42% au dessus du minimum conventionnel du groupe de la classification d'appartenance. Ce ratio est croissant avec la position dans la classification des emplois.
- Une analyse statistique sur le différentiel de rémunérations entre les femmes et les hommes montre que **l'écart ajusté de salaire entre les personnels des deux genres est en baisse** : lorsque l'on neutralise l'effet des autres critères explicatifs disponibles dans la base de données (âge, ancienneté, taille de l'employeur...), les femmes perçoivent une rémunération de 2,0% inférieure à celle des hommes, contre 2,7% en 2017.

Rapport réalisé en novembre 2019  
avec l'appui technique du cabinet

**Quadrat-études**

45 rue de Lyon, Paris 12<sup>ème</sup>  
contact@quadrat-etudes.fr



[leem.org](http://leem.org)